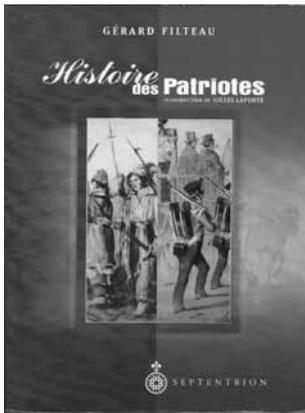


Un abrégé du volume

Histoire des Patriotes de Gérard Filteau



600 pages en 60

Notre histoire,
À lire pour voir!

Alcide Clément

président du comité estrien de la Journée nationale des Patriotes

Janvier 2010

Rédaction : *Alcide Clément*
Mise en page : *Rachel Girouard*
Impression : *Duokom*

Message du président

Histoire des Patriotes. Voilà le titre d'un livre de 600 pages de Gérard Filteau. D'abord publié en 1938, ce livre a été réédité par Septentrion en 2003, soit cent soixante-quinze ans après les Rébellions. Quel magnifique volume par son contenu et par sa présentation! Notes explicatives en marge, portraits de l'époque, style alerte, simple et captivant.

Un livre dont la lecture m'a tellement fasciné que j'ai entrepris de le résumer, à partir de 2003, dans le journal communautaire, l'*INFO* de Saint-Élie-d'Orford à raison d'un article par mois. Résultat : 600 pages en 60.

L'introduction de cette œuvre magistrale est assurée par nul autre que M. Gilles Laporte, éminent professeur d'histoire à l'UQAM. Pour nous donner un avant-goût des articles historiques à venir, voici quelques-unes des percutantes observations de M. Gilles Laporte : «...on peut avancer qu'à ce jour, l'histoire des Patriotes de Gérard Filteau demeure le seul récit complet et substantiel des événements allant des 92 résolutions en 1834 au premier gouvernement La Fontaine en 1841 ». Et encore : « Ce n'est donc pas le moindre des mérites de l'œuvre de Filteau que d'arriver à offrir de ces événements une relation complète sur le mode d'un récit chronologique fluide et parfaitement cohérent ».

En général, un chapitre a nécessité un ou deux articles. La table des matières à la fin de cet abrégé vous permettra de mieux vous orienter.

Puisse cet abrégé donner le goût aux lectrices et aux lecteurs d'aller plus loin dans la connaissance de notre généreuse histoire.

Puisse-t-il aussi servir aux étudiantes et aux étudiants du secondaire ainsi qu'à leurs professeurs d'histoire dans la préparation du concours régional qui aura lieu au printemps 2010 et qui porte sur l'idéal démocratique des Patriotes de 1837-1838.

Ce premier concours régional a été conçu et est parrainé par M. Luc Guay, historien et professeur retraité en didactique de l'histoire à l'Université de Sherbrooke. Il s'adresse à tous les élèves qui fréquentent une école secondaire de la région de l'Estrie et comporte 15 prix totalisant 1 125\$ qui seront remis à l'occasion de la 8^e Journée nationale des Patriotes le 24 mai 2010. Nous espérons que ce concours se poursuivra non seulement en Estrie, mais dans toutes les régions du Québec.

Des informations additionnelles concernant la Journée nationale des Patriotes se retrouvent aux pages 59 et 60 de cet abrégé.

Bonne lecture.

Alcide Clément, président du comité estrien de la Journée nationale des Patriotes

Introduction



Gérard Filteau

Dès les premières pages, l'auteur prévient ses lecteurs et annonce ses couleurs. « En dépit d'une énorme quantité de discours, de conférences, d'articles de revues et de journaux, nous ne connaissons guère ce chapitre si complexe et si intéressant de notre histoire ».

Filteau reproche à ces nombreux auteurs d'avoir présenté davantage des synthèses de cette période au lieu d'exposer des faits; ainsi, selon lui, on en est venu à prononcer des jugements les plus contradictoires. Deux camps se sont alors formés, les pro et les anti-Patriotes; ces deux groupes originent des traditions de famille et de l'esprit de parti politique. Selon Filteau, les conclusions historiques mises de l'avant par ces groupes sont souvent plus que douteuses. En voici quelques exemples : Les Patriotes?

- des exaltés qui tenaient à se briser la tête contre un mur de pierre parce qu'ils ne pouvaient l'escalader.
- des héros,
- des martyrs,
- des anticléricaux,
- des excommuniés, etc.

Ainsi, l'habitude s'est prise de prononcer des jugements en bloc au sujet des Patriotes; il est vrai qu'il s'était glissé des individus indésirables et

des démagogues dans leurs rangs, mais il faut le dire, « l'immense majorité était de braves gens, des hommes bien respectables ». Il est singulier, ajoute Filteau, qu'il ait fallu attendre un siècle pour trouver un historien qui replaçât la question sur son véritable terrain; cet homme fut l'abbé Lionel Groulx.

Filteau tient à préciser encore que l'histoire des Patriotes doit être abordée avec un esprit parfaitement détaché de toutes idées reçues.

De plus, selon l'auteur, le mouvement de 1837 n'était pas un fait-champignon, né du soir au matin... Il a été l'aboutissement d'une foule de causes, d'origine parfois lointaine, pour enfin devenir l'expression d'une volonté nationale.

Pour Filteau, « cette période est remplie de grands événements, rendue encore plus remarquable par un rare concours d'hommes au-dessus du commun ». Et il conclut son introduction par cette affirmation solennelle : « Les Patriotes nous ont indiqué la voie; ils l'ont même à demi tracée ».



Les Patriotes
1837-1838



Le sabotage de la constitution de 1791 (1)

Pourquoi les Patriotes se sont-ils révoltés? Pourquoi ont-ils tout risqué? Voilà la question fondamentale que se pose tout lecteur soucieux de comprendre notre histoire. Voilà la question que se pose également l'historien Filteau dès le début de son volume. En effet, ce dernier consacre les cinq premiers chapitres de son livre à répondre à cette question centrale. Et sa réponse est surprenante.

« J'ai toujours pensé que la cause principale de la révolte des Patriotes était surtout à chercher du côté du gouvernement de Londres. Or, ce n'est pas tout à fait le cas. À la suite de la *conquête* de 1760, **Londres a tenté d'apprivoiser les vaincus que nous étions.** Pourquoi? Pas pour nos beaux yeux ni pour des raisons d'altruisme, mais bien **pour des raisons politiques et stratégiques : pour éviter que nous, les Canadiens français, nous passions dans le camp des colonies américaines** qui travaillaient fort pour conquérir leur émancipation et leur indépendance de l'Angleterre. Voilà pourquoi, selon Filteau, cette dernière nous a d'abord accordé l'Acte de Québec en 1774, puis l'Acte constitutionnel de 1791 ».

L'Acte de Québec, c'était une constitution relativement acceptable pour les Canadiens français. En effet, elle assurait le maintien du régime seigneurial, la liberté religieuse, le droit civil français qui permettait la participation des Canadiens français au gouvernement de la colonie. Bref, cette première constitution permettait l'espoir pour le maintien de notre identité culturelle et de notre avenir collectif.

Quant à la Constitution de 1791, en principe, son objectif était clair : « Concéder aux canadiens français le droit de disposer d'eux-mêmes ». En cela, le gouvernement de Londres allait dans le sens des grands historiens de l'époque. « Donnons aux Canadiens une assemblée populaire non en apparence mais en réalité ». Un autre historien anglophone, Burke, écrivait alors : « Essayer d'amalgamer ensemble deux peuples ayant des langues, des lois et des mœurs différentes, ce serait une folie. Que l'on fonde la constitution sur la nature des hommes si l'on veut que l'édifice soit stable ».

Malheureusement, selon Filteau, l'Acte de Québec et la Constitution de 1791 qui faisaient relativement l'affaire des nôtres ont été radicalement sabotés par les Bureaucrates anglophones en place. À la suite de l'Acte de Québec, des jalousies se manifestaient entre les deux races. Les Anglais refusaient de se soumettre aux lois civiles françaises, etc. Face à l'acte constitutionnel, « son application devait être viciée tant dans sa lettre que dans son esprit. Une faction s'empara de certains rouages essentiels, s'y maintint par la force, détraqua complètement la machine gouvernementale et rendit le bon fonctionnement de l'administration une impossibilité totale ». Voilà le début des causes du soulèvement des Patriotes.

Prochains articles : de nombreux exemples de sabotage

Le sabotage de la constitution de 1791 (2)

Je tente de résumer, partiellement, le dernier article par cette phrase de Filteau : « Mise en œuvre par des hommes honnêtes et d'après l'esprit qui l'avait dictée, la Constitution de 1791 pouvait être un merveilleux instrument de gouvernement ». Mais tel ne fut pas le cas. Plusieurs sabotages, même en provenance de Londres, en font la claire démonstration. Allons voir.

On avait voulu faire du Bas-Canada un État réservé à une population française, parlant la langue française, avec des institutions françaises. Presque aussitôt cependant, l'Angleterre commença à violer sa parole donnée en encourageant l'immigration des Anglais. Résultat? Bouleversement de la proportion existante entre les Francophones et les Anglophones. En effet, en 1791, les populations respectives du Haut et du Bas-Canada étaient d'environ 14 000 et 100 000 habitants. Or, vers 1831, on comptait près de 240 000 Hauts-Canadiens et 555 000 Bas-Canadiens. C'est donc dire qu'en l'espace de quarante ans, la proportion d'Anglophones

par rapport aux Francophones est passée de un à quinze à un à cinq. Un facteur capital pour notre avenir collectif.

Autre grave chambardement : Les institutions et les lois civiles françaises furent limitées par des législations postérieures à 1791. Une sorte de violation de la Constitution. « Deux populations d'origine hostile... furent mises en juxtaposition, l'une contre l'autre... » Si bien qu'une législation de portée générale devenait alors impossible pour le Haut et le Bas-Canada. La légalité était sans cesse violée, la justice baffouée, l'anarchie rendue permanente et légitime dans l'interprétation des lois.

Autre inconséquence pernicieuse de l'Angleterre, le maintien du colonialisme par-dessus un régime représentatif qui était alors pourtant le nôtre. Pour employer un langage politique encore d'actualité, malgré la Constitution, Londres empiétait allègrement sur les droits de notre Assemblée législative, comme le fait encore le fédéral à l'égard des provinces, avec des conséquences plus graves pour le Québec. En conclusion, Londres faisait donc des lois sur les affaires internes d'une colonie douée d'une Assemblée représentative. En d'autres mots, Londres, la *maison-mère*, en Angleterre, maintenait le régime de colonie en concurrence avec un Parlement colonial, et cela constituait un état de violence perpétuel. À l'évidence, cette façon de faire démontre que Londres et ses Bureaucrates anglophones d'ici étaient en train de mettre la table pour le soulèvement des Patriotes.

Prochain article : Encore des exemples de sabotage



Le sabotage de la constitution de 1791 (3)

Les trois derniers articles sur le sujet indiquent déjà clairement que « À la suite du comportement de Londres, les Canadiens étaient virtuellement maîtres de leur gouvernement, mais, en fait, le vrai maître, c'était la pognée de fonctionnaires métropolitains appuyée de la minorité bureaucratique ». À cette violence constitutionnelle, se joignaient les inconvénients du gouvernement à distance, l'indifférence et l'indécision de la métropole quand ce n'était pas son obstination et parfois même son hostilité envers les Canadiens français, soutient l'auteur, Gérard Filteau.

Des retards à répondre à la Colonie encore plus flagrants que ceux de la France que les Anglais raillaient pour son absolutisme colonial. Un an, parfois deux ans avant d'obtenir une réponse. Des exceptions heureusement; comme ce dénommé Roebuck qui avait mis son talent et son courage au service de la cause canadienne. Avec d'autres Anglophones comme Mackintosh, Hume, Leader, O'Connel, Roebuck tentait de démontrer au Ministère que sa politique était un appel constant à la révolte. Mais ce dernier n'entendait pas ce discours; au contraire,

on accueillait les déclarations de ces pro-Canadiens avec sarcasme et le sourire aux lèvres. La Colonie, elle, se méfiait de plus en plus des gouvernants. « Le cœur n'y était plus ». Elle suspectait le Ministère. De plus, les erreurs de jugement des gouverneurs avaient créé une sourde hostilité qui rendait très difficile toute tentative de conciliation.

Même Durham abondait dans le même sens. « Une politique basée sur des informations incorrectes, et changeant continuellement de main, a montré dans la Colonie un système vacillant et qui, dans les faits, n'était aucun système du tout. Les concessions réciproques aux races opposées n'ont fait que les irriter toutes deux...»

Autre reproche : l'atmosphère de duplicité évidente que Londres instaurait dans un grand nombre de ses actes. À ce niveau aussi, Durham abonde dans le même sens. Si bien qu'on dirait que ce dernier donnait raison à plusieurs des 92 résolutions des Patriotes.

C'est ainsi, et pour bien d'autres raisons, que le fossé s'élargissait sans cesse entre la Colonie et Londres, entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Sommaire des 92 RÉOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolutions 1 à 8, les «résolutionnaires», c'est-à-dire ceux qui appuient les 92 Résolutions, rappellent d'abord leur loyauté passée et, en particulier, la fidélité du peuple canadien à la Couronne britannique lors des deux guerres avec les Américains (1775 et 1812)

Résolutions 9 à 40, très longuement, et avec une insistance quasi désespérante, les «résolutionnaires» dénoncent la composition du Conseil législatif et le veulent électif

Le sabotage de la constitution de 1791 (4)

Forme de gouvernement en place

Pour mieux comprendre le soulèvement des Patriotes et suivre le fil conducteur de cette période capitale de notre histoire, le temps me semble venu de préciser la forme de gouvernement de cette époque.

« **La Constitution de 1791 avait établi une forme de gouvernement aux rouages indépendants les uns des autres.** À la tête, un gouverneur, choisi par Londres, sans responsabilité vis-à-vis le pays. Il était assisté d'un Conseil exécutif aux pouvoirs vagues, qu'il choisissait lui-même, et qui demeurait sans relations avec le pouvoir législatif. Celui-ci se composait d'un Conseil nommé par la Couronne, en définitive par le gouverneur, et d'une Assemblée élue par le peuple. Ces deux chambres avaient pour rôle de faire des lois, et le gouverneur assisté de son exécutif, celui de les appliquer ». On peut l'imaginer, l'absence de liens entre ces divers pouvoirs présentait de graves lacunes et dangers parce que le concours de tous ces pouvoirs était nécessaire à la bonne administration. Et Gérard Filteau d'ajouter : « Il suffisait qu'il y eût opposition quelque part pour que rien ne marche. Ce n'était pas du tout un système démocratique, ce n'en était qu'une caricature ».

Et pourtant, la législation de 1791 avait pour but de donner à la majorité canadienne un instrument de politique nationale. Mais dans les faits, il n'en était pas ainsi. La minorité anglaise qui avait jusque là joui du pouvoir ne voulait rien céder. Et Filteau d'ajouter : « ... Il n'y a rien de si obstiné qu'un Anglais lorsqu'il sent son orgueil national ou son portefeuille en danger ».

De sorte que la minorité anglophone savait très bien que si les Canadiens en venaient à prendre le pouvoir, c'en était fini pour eux des lucratives cinécures et de l'exploitation du peuple à leur seul profit. C'est ainsi qu'on pouvait réduire les Canadiens à l'impuissance. Pire encore, « la minorité anglophone considérait l'habitant canadien comme un être inférieur; elle ne pouvait admettre que cette nation de dégénérés pût avoir part au gouvernement ; elle était incapable de toute initiative intelligente et sensée » nous rapporte l'auteur.

Une perception aussi morbide de la minorité anglophone vis-à-vis les nôtres nous prépare au pire : le soulèvement.

Sommaire des 92 RÉOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolutions 41 à 47, les « résolutionnaires » réclament des institutions plus conformes à l'état social des Canadiens français

Résolutions 48 à 50, ils n'hésitent pas à évoquer l'exemple des États-Unis, de la révolution américaine même et de la mise en place d'institutions qu'ils jugent plus appropriées. Les menaces sont à peine voilées

Le sabotage de la constitution de 1791 (5)

Composantes du gouvernement

Dans le dernier article, nous avons jeté un coup d'œil sur la forme de gouvernement alors en place; aujourd'hui, je vous propose de regarder les composantes de ce gouvernement et son chaotique fonctionnement. Parlons d'abord du **Parti anglais** que les Canadiens désignaient sous le nom de **Bureaucratie** parce qu'il était sous la coupe des grands bureaux du gouvernement. En fait, ce parti se composait de plusieurs groupes sans homogénéité dont les principaux étaient l'*Oligarchie*, les *Constitutionnels* et les *Chouayens*.

L'*Oligarchie* comprenait l'Exécutif et l'entourage du gouverneur; elle tenait les gouverneurs à sa merci et contrôlait en grande partie la politique coloniale. Elle était composée « d'un petit nombre d'hommes âgés qui occupent les plus haut emplois... avides de privilèges, jaloux de leur autorité... » Ils étaient haïs et méprisés des Canadiens.

Les *Constitutionnels* formaient le plus fort groupe du Parti anglais. Ces derniers ralliaient toutes sortes d'opinions allant de la violence extrême à la modération. Ils comprenaient des marchands, des propriétaires fonciers, des ouvriers, des cultivateurs, etc. Ces Constitutionnels avaient un double credo : le

pays doit être anglais même si pour cela il devait cesser d'être britannique; d'autre part, s'il faut relâcher les rênes du système représentatif, il faut placer les rênes dans les mains des Anglais.

Enfin, le Parti anglais était renforcé par un tout petit groupe de transfuges canadiens que l'on surnommait les *Chouayens*. Ce qualificatif datait de loin et avait un sens sarcastique. On s'en était servi au temps de Montcalm comme un terme de dérision. Détestés des Canadiens, ils étaient tenus en suspicion par les Anglais.

Tel était le Parti qui avait accaparé le pouvoir au temps des Patriotes. Et le maintien au pouvoir de la minorité anglaise ne pouvait se continuer sans le recours perpétuel au coup d'État ni sans le concours actif du gouverneur qui n'était qu'un otage de la Bureaucratie qui l'influençait, l'endoctrinait, l'empêchait de connaître les Canadiens. Résultat? Ces derniers en étaient venus à considérer les gouverneurs comme des ennemis. Bref, les Bureaucrates contrôlaient le gouvernement par le moyen de l'exécutif et du Conseil législatif qu'ils monopolisaient. Voilà pourquoi l'historien Gérard Filteau n'hésite pas à titrer les six premiers chapitres de son livre de sabotage.

Sommaire des 92 RÉOLUTIONS

présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolutions 51 à 55, les « résolutionnaires » défendent leurs droits et leur langue

Résolutions 56 à 62, ils dénoncent la loi de tenure des terres

Résolution 63, ils justifient les expulsions de Robert Christie et Dominique Mondelet

Le sabotage de notre gouvernement colonial

Fonctionnement du gouvernement

Dans le dernier article, nous avons vu la composition du gouvernement au temps des Patriotes. Dans le présent écrit, nous verrons davantage comment ce gouvernement tentait de fonctionner.

D'une part, suivant l'expression d'un historien anglais, le gouverneur n'était qu'un otage de la *Bureaucratie* qui l'influençait, l'endoctrinait et l'empêchait de connaître les Canadiens. D'autre part, les Bureaucrates faisaient entrer leur famille et leurs amis au gouvernement. Et eux-mêmes siégeaient au Conseil législatif tout plein de leurs créatures. Ils se nommaient même aux postes les plus lucratifs de l'administration. En 1834, sur sept conseillers exécutifs, six étaient fonctionnaires et occupaient aussi plusieurs charges à la fois. Le Conseil législatif n'était qu'une succursale de l'Exécutif. C'était son porte-voix et c'est lui qui soulevait le plus l'indignation populaire. À tel point qu'on appelait les conseillers les *vieillards malfaisants* ou les *édentés furieux*. Duvernay appelait ce Conseil une *nuisance publique*.

L'Exécutif, lui, se servait du Conseil pour faire échec à la Chambre des Patriotes, la contredire, entraver son action et tuer toutes ses initiatives. D'ailleurs, pas moins de 31 des 92 résolutions des Patriotes exposent la conduite, les abus de pouvoir, les idées d'oppression de

cet instrument de l'Exécutif. Autre preuve. À la session de 1833, 64 projets de loi avaient été votés par la Chambre des Patriotes dont 28 furent rejetées par le Conseil. À la session de 1835-1836, 123 projets de loi furent soumis à la Chambre; sur ce nombre, elle en adopta 50, mais le Conseil en rejeta 34 et en amenda 15. Avec une telle façon désinvolte de gouverner, le Conseil était devenu odieux à tous les Canadiens et aussi à une forte partie de la population anglaise.

Autre sujet d'injustice : la sous-représentation des Patriotes. En 1834, le Conseil se trouvait composé de 36 membres, dont 22 Anglais et 14 Canadiens, alors que la proportion de la population aurait dû assurer 27 ou 28 sièges aux Canadiens contre sept ou huit aux Anglais. Dans de pareilles circonstances, écrit l'auteur, on peut vite s'imaginer le rôle où se trouvait réduite l'Assemblée des Patriotes. Pour ces raisons et bien d'autres, M. Filteau n'hésite pas à écrire qu'il s'agissait bel et bien d'un sabotage de notre gouvernement colonial. Et l'historien termine son deuxième chapitre en parlant de perversion de la Constitution et d'usurpation du pouvoir par la minorité anglaise. Deux phénomènes de nature à mettre en danger notre vie nationale canadienne-française et à soulever les querelles de races qui devaient aboutir à un conflit armé.

Sommaire des 92 RÉSOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolutions 64 à 74, « les résolutionnaires » réclament le contrôle des fonds publics par la Chambre d'Assemblée
Résolution 75, ils dénoncent la faible représentation des Canadiens français dans le fonctionnarisme
Résolutions 76 à 78, ils dénoncent l'administration de la justice

Le sabotage de l'administration

Le pire mépris que l'on peut afficher à l'endroit d'une personne ou d'un groupe, c'est celui de l'exclusion. Au niveau de l'administration, c'est pourtant ce que faisait le Parti bureaucratique à l'endroit des Canadiens français. « Le seul fait d'être d'origine canadienne-française, considéré comme une sorte de péché originel, était une cause presque certaine d'exclusion ». Exemples : En 1823, sur 204 employés salariés et officiers divers du gouvernement civil, 157 étaient d'origine anglaise ou étrangère et 47 seulement, en apparence, d'origine canadienne. Nous étions pourtant la grande majorité. De plus, il n'y avait aucun Canadien dans les bureaux des terres, des douanes et des postes.

Annuellement, l'administration civile du pays coûtait alors 286 000 \$. Sur cette somme, 232 000 \$ allaient aux fonctionnaires anglais et 54 000 \$ seulement aux fonctionnaires canadiens. Pareille domination des *Bureaucrates*, à la fois numérique et hiérarchique, engendrait des conséquences désastreuses : gaspillage, cumuls, népotisme, etc. Au premier chef, l'administration de la Justice était devenue partielle et, le plus souvent, une grosse farce qui minait la confiance du peuple dans ses institutions essentielles.

Un autre abus qui s'était glissé dans l'administration de la Justice était la pratique constante de grossir les honoraires et de transformer, aux dires d'un contemporain, « le temple de la Justice en hydre qui dévore les fortunes. Shérifs, protonotaires, clerks, huissiers, audenciers, presque tous

Bureaucrates, s'entendaient comme larrons en foire pour exploiter le plaideur ». Un exemple parmi tant d'autres : Une cause amenée devant le juge Kerr coûta près de 360 \$ alors que l'enjeu n'était que de 25 \$.

Face à cette exploitation éhontée, on pourrait penser que les officiers de Justice vivaient de ces honoraires; nullement, ce n'était qu'un supplément à leur salaire. Un tel régime engendrait le cumul. En effet, « les juges siégeaient en Cour le matin, l'après-midi au Conseil exécutif et le même jour, au Conseil législatif ».

Quant au népotisme, il était très fleurissant : sans gêne, le juge Sewell, comme bien d'autres, a réussi à placer toute sa famille dans l'administration. Ce dernier se faisait un revenu de 13 350 \$ en cumulant la présidence du Conseil avec les fonctions de juge en chef, de président de l'Exécutif, de président de la Cour d'appel et de juge de la Cour du circuit. Pour terminer ce sombre tableau, il faut hélas ajouter que des absents du pays recevaient de gros salaires. Des personnes décédées continuaient à retirer leur salaire ou leur pension. Durant des années, la province a payé un lieutenant-gouverneur qui n'est jamais venu au pays.

Face à ces injustices et à l'exclusion, nos députés devaient se résigner à faire des discours, à dénoncer. Sans résultat. De son côté, « Louis-Joseph Papineau prenait à partie ces fripons, il stigmatisait le Gouverneur qui laissait commettre ces abus; il en appelait au ministère anglais qui faisait la sourde oreille ».

Le sabotage de notre vie nationale au plan économique (1)

Un chapitre tellement dense que je me contenterai de lancer, à la volée, les principales affirmations de l'auteur. « **Le parti anglais ne visait rien de moins qu'à réduire le visage français du pays en dénationalisant les Canadiens...** ». À mon sens, cela ressemble en quelque sorte à l'objectif inavoué des responsables du présent scandale des commandites.

À la suite de la *conquête*, le commerce du pays était tout entier tombé entre les mains de nouveaux venus et des exportateurs anglais. Marchands et armateurs anglais possédaient le monopole exclusif du commerce. Les commerçants canadiens, incapables de faire face à pareille concurrence, furent rapidement écartés des commerces les plus lucratifs.

Il en fut de même dans le domaine industriel. Les Anglais accaparaient les quelques industries du pays : les Forges de Saint-Maurice et les Chantiers maritimes de Québec, tous deux établis par les Canadiens sous le régime français. Même phénomène au niveau des banques et des institutions financières. Bref, on n'avait laissé aux Canadiens qu'un champ d'activités, celui de l'agriculture, laissé d'ailleurs dans un état lamentable. Abandonné à lui-même, sans guide, sans enseignement agricole, sans pratique rurale, le cultivateur canadien s'était enlisé dans la routine. La terre rapportait à peine la subsistance de son ouvrier. Et chaque année, des centaines de terres étaient saisies pour aréages d'intérêt ou d'autres

dettes en souffrance. Les capitalistes anglais, flairant le bon placement, s'étaient hâtés d'acquiescer près de la moitié des seigneuries.

Plus grave encore, vers 1830, le régime seigneurial s'était complètement modifié et ne servait qu'à la spéculation. D'une part, de nombreuses familles étaient littéralement jetées sur le pavé à cause de tracasseries administratives pour l'acquisition des terres. D'autre part, l'accroissement de la population rendait l'avenir sombre et angoissant. Vers 1831, dans la région de Montréal, il y avait 30 000 jeunes gens célibataires de plus de 14 ans. Voilà au bas mot 20 000 à 25 000 ménages à établir durant la prochaine décennie, mais la terre faisait défaut. Les jeunes étaient incapables de fonder un foyer. À toute cette jeune génération qui montait, il fallait pourtant trouver du travail. Mais le commerce était aux mains des Anglais. Les carrières militaires et navales étaient fermées aux Canadiens. Quant aux professions de notaire, d'avocat, de médecin, de maître d'école et de journaliste, elles étaient saturées.



Écorçage de la *pitoune*

Au fils d'habitant moins instruit s'offrait la carrière de bûcheron pour le compte de marchands de bois anglais. Ces bûcherons gagnaient le haut Saint-Maurice, la Gatineau, y travailler l'hiver à couper de la *pitoune*. Ils trimaient fort; on laissait souvent sa santé dans la neige et sa vie dans les rivières.

Voilà la situation : un peuple assujéti dont l'avenir est bloqué. Deux choix s'offraient alors à nos ancêtres : se soumettre ou se rebeller. Les Patriotes ont fait ce dernier choix.

Le sabotage de notre vie nationale au plan économique (2)

Le pillage des terres

Si une chose est essentielle pour la vie d'un peuple, c'est bien sa terre, son territoire. Un enjeu principal de tant de guerres. Or, vers 1835, il ne restait à la Couronne que très peu de terres disponibles dans le voisinage immédiat des seigneuries. On avait vendu et surtout donné au moins quatre millions d'acres. Une partie avait été réservée pour l'église anglicane, une partie pour des spéculateurs. Le colon, lui, se voyait cantonné en forêt à un mille de son premier voisin. Il se voyait souvent acculé à la faillite.

De plus, la *Bureaucratie* avait imaginé toute une série de tracasseries et de formalités en vue d'extorquer des honoraires de toutes sortes. La période moyenne pour acheter un lot était de quinze mois; en certains cas, l'attente pouvait



s'allonger jusqu'à trois, quatre ou cinq ans, et même huit ans. Pire encore, il arrivait qu'après quatre ou cinq ans de travail pour défricher sa terre, le

colon reçoive, un beau matin, un agent quelconque qui venait lui dire qu'il n'était pas chez lui. Il y avait eu erreur dans la vente du lot. Et tout était à recommencer.

Toutes ces circonstances et ces vexations faisaient que la réserve des terres du clergé et de la Couronne constituait une zone presque fermée à la colonisation. Si bien « qu'en seize ans, plus de 3 000 000 d'acres de terre furent distribués aux favoris. 200 pillards se les partagèrent pour constituer autant de principautés couvrant rarement moins de 20 000 acres. Il est bien entendu que, dans cette distribution, les Canadiens (nous) n'avaient eu que les miettes tombées de la table du riche... Et ce n'est pas pour ne l'avoir pas demandé que les Canadiens furent exclus du partage ».

Face à une telle injustice, le lecteur comprendra davantage que le soulèvement de nos Patriotes se préparait depuis longtemps et pour des raisons vitales.

Prochain article : le blocage des terres

Sommaire des 92 RÉSOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolutions 79 à 83, les « résolutionnaires » affirment les droits de l'Assemblée d'avoir, de façon générale, tous les pouvoirs, privilèges et immunités du Parlement britannique

Résolution 84, énumération de griefs particuliers, comme la composition vicieuse et irresponsable du Conseil Exécutif, les honoraires exorbitants, illégalement exigés dans divers Bureaux publics de l'administration et du Département judiciaire, les Juges illégalement appelés à donner secrètement leurs opinions sur des questions, et le cumul des places et emplois

Le sabotage de notre vie nationale au plan économique (3)

Le blocage des terres

Le dernier article traitait du pillage des terres au temps des Patriotes. En réalité, il s'agissait davantage d'un véritable blocage.

En effet, de nombreux Canadiens avaient demandé des cantons pour y faire de la colonisation et non de la spéculation. Le grand patriote Pierre Bédard était de ceux-là. Il avait demandé le canton de Tring (en Beauce); comme tous ces demandeurs n'étaient pas de la clique, leurs requêtes furent jetées au panier. En principe et en pratique, les propriétaires anglais avaient la mainmise sur ces domaines qui restaient d'immenses forêts. Ces exploiters refusaient de vendre ces terres si ce n'est à des prix exorbitants. Ils attendaient les développements pour accroître la valeur de leur domaine. Comme « personne ne voulait faire les premiers pas, d'immenses étendues restaient ainsi fermées aux colons. En plusieurs cas, on ne connaissait même pas le nom du propriétaire de ces terres. Et, pendant ce temps, la population grandissait dans les limites des

seigneuries désormais trop étroites; on s'y écrasait, on y étouffait ». Les terres étaient bloquées.

Le peuple se mit à critiquer la régie stupide, à maudire l'accaparement des spéculateurs qui n'admettaient chez eux que des colons anglais. Le peuple se mit à signer des pétitions et à adopter des résolutions, mais sans succès. Bref, « il n'y avait pas de terres pour les fils du sol, mais on en trouvait bien pour les étrangers ».

Face à cette manière mesquine et injuste de la Bureaucratie anglaise vis à vis le contrôle de la vente des terres, le peuple se mit à penser que le sort qu'on leur réservait ressemblait à la déportation des Acadiens en 1755. C'est dire jusqu'à quel désespoir ont alors été acculés nos ancêtres de cette époque.

À suivre

Sommaire des 92 RÉOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolution 85, mise en accusation de Lord AYLMER

Résolution 86, les « résolutionnaires » sollicitent l'appui des « indépendants » des deux Conseils

Résolutions 87 et 88, ils expriment leur reconnaissance à Daniel O'Connell et à Joseph Hume

Le sabotage de notre vie nationale au plan économique (4)

Le blocage des terres (suite)

Nous terminerons ce chapitre en parlant des squatters, de la question religieuse et de l'exode vers les États-Unis.

Qui étaient les *squatters*? « Un genre de colons irréguliers, établis sans autorisation sur les terres de la Couronne, les réserves du clergé ou les domaines des particuliers; ce genre de colons pullulent alors dans Mégantic, Shefford, Stanstead et Drummond. » Pourquoi agissent-ils ainsi? Parce qu'ils sont incapables d'obtenir les titres aux terres par voie régulière; ils s'approprient alors tout bonnement le lot qui leur plaît sans se soucier du propriétaire légal. Et l'auteur d'ajouter : « Ils n'avaient pas tout à fait tort ». Comme la Bureaucratie leur interdit l'accès aux terres, les squatters s'installent pour y demeurer jusqu'à ce qu'un huissier vienne leur signifier de déguerpir ou d'acheter la terre à un prix inabordable. Si ce genre de colons étaient incapables de payer, ils devaient quitter le lot pour aller s'installer ailleurs. Une sorte d'éternel recommencement dans lequel ces colons étaient sans avenir.

Quant aux colons réguliers, ils étaient plus nombreux. On en rencontrait dans Beauharnois, Deux-Montagnes, Missisquoi et un peu partout dans les Cantons de l'Est. Tous ces colons étaient au prise avec l'absence de moyens de communication. C'est à peine s'il existait des sentiers par lesquels il fallait partager à dos d'homme matériaux et provisions. À ce grave obstacle, s'en ajoutait un autre : l'Église catholique n'était pas admise à cette partie du pays érigée en cantons. Les autorités la toléraient dans les seigneuries, mais on ne lui permettait pas de s'étendre au-delà. Il était impossible de fonder des paroisses ailleurs.

Dans les cantons, si le prêtre ne pouvait aller au colon, celui-ci ne pouvait guère, de son côté, aller au prêtre. En voici un exemple. Entre les Bois-Francs et les seigneuries, il y avait à peine cinq ou six lieues et, cependant, sept mois par année, toute communication était interrompue. On ne pouvait traverser les fameuses savanes de Blandford et de Stanfold qu'en hiver. Pas d'écoles, pas de livres, pas de journaux, pas de médecins, pas d'hommes de loi, sans oublier les misères matérielles : le risque constant de mort par le froid, les bêtes sauvages et la famine. « Pendant que le père allait au péril de sa vie chercher quelque nourriture pour sauver l'existence de sa famille, la mère et les enfants vivaient d'herbes, de feuilles et de racines bouillies ».

Aux prises avec tant de labeurs, de misères et de souffrances, face à un tel échec économique et social, la population de nos colons n'eût presque plus le choix; ces derniers commencèrent à se diriger vers les états étrangers qui, suivant l'expression de Durham, étaient devenus plus hospitaliers que leur propre pays. Beaucoup de Canadiens prirent alors le chemin de l'exil vers les États-Unis. « De sorte qu'en 1834, des milliers de bras avaient déjà été perdus pour la nationalité à cause des Bureaucrates. Encore dix ans, quinze au plus, de domination et de tyrannie de leur part, et les Canadiens français mouraient d'inanition au milieu des richesses naturelles immenses ».



Drapeau des Patriotes de Saint-Eustache

Le sabotage de notre vie nationale au plan culturel

L'auteur ouvre ce nouveau chapitre de façon on ne peut plus claire : « Ce que voulaient les Bureaucrates, ce n'était ni plus ni moins, que la destruction de tout ce qui contribue à former et à soutenir une nationalité : le milieu géographique, l'ordre social, la communauté d'origine, de culture, de langue, de traditions, de lois, d'intérêts matériels et moraux et de religion. C'était tout cela que l'on voulait ravir aux Canadiens afin de les fusionner dans l'entité britannique » .

Derrière ce projet morbide de notre assimilation, apparaît « le racisme le plus pur ». Tout ce beau monde était convaincu de la supériorité innée des races saxonnes sur les races latines. En somme, dans les Canadiens, on ne voyait que des Français dégénérés. On exagérait leurs défauts et refusait d'admettre qu'ils puissent posséder des qualités. Un tel projet et une telle vision n'étaient pas le lot de seulement quelques personnes, mais bien de la bourgeoisie en général. Déjà en 1807, le *Mercury*, journal publié à Québec par la grande bourgeoisie d'affaires britannique, écrivait : « Que nous soyons en guerre ou en paix, il faut faire tous nos efforts pour nous

opposer à l'accroissement des Français et de leur influence. ...»

Dans la même ligne de pensée, écoutons les déclarations d'un autre pourfendeur des Canadiens français, Adam Thom : « Balayons, balayons les Français de la face de la terre. Cette province doit devenir anglaise, dût-elle pour cela cesser d'être britannique ». « Il faut conserver dans un état d'infériorité ce peuple à demi barbare et d'une ignorance bête ». Tel était le sens des deux volumes alors écrits sur le sujet par un dénommé Preston.

Le lecteur attentif aura compris que nous sommes au cœur du soulèvement des Patriotes qui éclatera finalement en 1837-1838. L'auteur le signale avec insistance. « C'est dans cette prétention de la part des Anglais et dans la volonté des Canadiens de résister à la dénationalisation, que réside l'enjeu véritable du débat, on ne saurait trop le répéter. Le reste n'était qu'accidents, que prétextes ou moyens de parvenir de part et d'autre au but visé ».

Prochain article : les trois moyens mis de l'avant pour noyer la population canadienne.

Sommaire des 92 RÉOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolution 89, « les résolutionnaires » conviennent de la formation de « comités de correspondance » à Québec et à Montréal pour s'informer de l'évolution de la situation et surtout pour documenter Viger qui se trouve à Londres de même que tous les supporteurs des « résolutionnaires »

Résolution 90, ils prient M. Denis-Benjamin Viger de demeurer à Londres

L'assimilation des Canadiens français

Noyer, assimiler les Canadiens français, tel était le but ultime du Parti anglais. Mais, comment y parvenir? Trois moyens ont alors été mis de l'avant.

Le premier consistait à établir une **union politique avec les provinces de l'Est**. En agissant ainsi on donnait une prépondérance incontestable à l'élément anglais. « On pourrait ensuite forcer les Canadiens à n'employer que la langue anglaise, à ne fréquenter que les écoles anglaises, à adopter les lois anglaises, et peut-être, enfin, la religion anglaise ».

Le deuxième moyen : **le démembrement du Bas-Canada**, le Québec actuel, en le remplaçant par l'union du Haut et du Bas-Canada. Pour ce faire, plusieurs tentatives ici et à Londres, avaient déjà été mises de l'avant, mais sans succès, en 1824, en 1828 et en 1834. « Ce projet d'Union était un coup droit porté à la nationalité canadienne ». En principe, les Canadiens seraient représentés au Parlement uni mais sans aucune influence. Leur langue serait proscrite, le roi acquerrait la haute autorité sur l'Église, l'usage des lois françaises resterait à la merci de la majorité, tout comme l'école. Trépignant de voir aboutir ce projet pernicieux, les Anglais se mirent à agiter une autre question : celle de l'annexion du district de Gaspé au Nouveau-Brunswick, et de l'Île de Montréal et du comté de Vaudreuil au Haut-Canada. Heureusement que ce projet rencontra assez d'opposition pour tourner à l'échec. Mais cela n'empêcha pas le Parti anglais de continuer à travailler pour obtenir l'union du Bas et du Haut-Canada qui se réalisa en 1840. Une autre date à bien nous souvenir dans notre histoire.

Troisième moyen : **la submersion de l'élément canadien au moyen de l'immigration**. À titre d'exemple, avant 1825, les arrivages, intermittents, étaient assez faibles, environ 2000 par année. Mais voilà qu'en 1836, ils étaient de 27 728 personnes. Malgré cette croissance de l'immigration, les Canadiens ne s'inquiétaient cependant pas outre mesure. Il faut savoir qu'une grande proportion d'immigrants allaient s'établir au Haut-Canada et aux États-Unis. Il faut également savoir que de 1825 à 1831, 23 420 immigrants vinrent s'établir au Québec alors que l'accroissement de notre population canadienne-française était de plus de 60 000. Une sorte de revanche des berceaux.

Dans ce projet d'immigration massive, ce qui inquiétait davantage les nôtres, c'était l'arrivée du choléra avec l'arrivée des immigrants. La Grosse Île à 45 kilomètres en aval de Québec devient l'endroit de la *quarantaine*. 3 000 morts dans la seule ville de Québec. Presque toutes les maisons étaient touchées. L'effroi envahit la population. On fermait les écoles et les magasins,



Grosse Île : endroit de la *quarantaine*

on n'osait plus sortir. À la suite de cette catastrophe, on se met à chercher les responsables. Il était trop tard. Le mal était fait. Un esprit morbide avait envahi et paralysé notre population.

Le sabotage de notre vie nationale au plan linguistique

Dans le dernier article, j'ai parlé de trois moyens utilisés par le Parti anglais pour assimiler les Canadiens français. Dans le présent article, on voit que l'auteur, Gérard Filteau, sent le besoin de situer notre histoire dans une perspective plus large. Il tient à nous rappeler que nous sommes les descendants de la *Conquête* de 1760, avec ses tristes conséquences.

« En 1830, les Canadiens se voyaient complètement décapités d'aristocratie ». Et il n'y a rien peut-être de plus pathétique dans l'histoire canadienne que cette démission presque générale de la classe dirigeante après la *Conquête*. Plus encore, pour la classe aristocratique que pour le peuple, la *Conquête* fut une véritable tragédie. « Toutes les carrières lucratives étaient fermées aux Canadiens français. Pas un seul Canadien ne possédait de fortune qui lui permît de figurer avec quelque avantage. Les Anglais avaient tout accaparé ».

Dans une situation de dénuement et de pauvreté aussi pénible, la vie culturelle était en sursis et l'objet de constantes et violentes attaques. C'est ainsi que **la lutte pour notre langue débuta avec le régime parlementaire**. Rare fois, les Canadiens remportèrent une victoire. Victoire juridique, le français devint en principe langue parlementaire au même titre que l'anglais. Cependant, « **presque tous les fonctionnaires étaient des Anglais**

unilingues, qui ne se souciaient nullement d'apprendre la langue des conquis. Aussi, l'anglais resta la langue presque unique de l'administration. Pour se faire entendre, les quelques fonctionnaires canadiens se voyaient forcés de l'employer. En réalité, dans les affaires publiques, et en dehors de la Chambre, le français se rangeait parmi les langues mortes ». Durant 40 ans, les Bureaucrates anglais menèrent une campagne intense afin de forcer les Canadiens à apprendre l'anglais. On le voit bien, il entra dans le plan bureaucrate de maintenir le peuple dans l'ignorance. Pour y parvenir plus sûrement, le 1^{er} mai 1836, le Conseil législatif anglais, « dans sa fureur et sa folie ferme 1 665 écoles élémentaires; il en chasse 40 000 enfants ».

L'acte du Conseil provoqua dans le pays une stupeur immense et une rage indicible. Les journaux *La Minerve* et le *Vindicator* revêtirent alors l'appareil de deuil et déclarèrent : « Le 1^{er} mai 1836 est, pour le Bas-Canada, un jour où les tristes effets de la conduite de quelques tyrans, revêtus du caractère de législateurs sans responsabilité, commencent et préparent pour ce pays un avenir qui n'annonce que des malheurs ». Face à un tel coup de force, l'auteur affirme : « L'oppression des Bureaucrates anglais, en matière d'éducation, suffisait à elle seule à justifier une rébellion ». Qu'en pensez-vous?

Dans le volume de Filteau comme d'ailleurs dans tous les livres d'histoire, nous utilisons le terme *conquête* comme si les vainqueurs étaient les Canadiens français. Mais la réalité est autre : les Canadiens français ont été le peuple conquis.

La collision des nationalités

Nous reprenons dans cet article le déroulement de cette valeureuse histoire que Durham considère lui-même comme la collision entre deux nationalités.

Selon l'auteur, Gérard Filteau, « l'esprit même des races mères les séparait. Les groupes en présence, au Canada, étaient les héritiers de l'esprit de leur race ». Dans la même veine, on peut lire l'observation suivante : « Il semble que ce soit une impossibilité morale pour l'Anglais de s'imaginer qu'il puisse exister d'autres façons de penser et de sentir que la sienne ». En conséquence, les Anglais de 1834 ne pouvaient pas comprendre que les Canadiens ne fussent pas satisfaits. On s'était tellement habitué à mépriser les Canadiens qu'on ne pouvait admettre le bien-fondé de leurs revendications.

Bien que Durham reconnaisse certaines qualités aux Canadiens : « Ils sont doux et bienveillants, frugaux, industriels et honnêtes, très sociables, gais et hospitaliers et se distinguent par une courtoisie et une vraie politesse qui règnent dans toutes les classes de la société », il dresse d'eux un portrait peu flatteur : « Ils sont ignorants, arriérés, ennemis

du progrès, manquant d'esprit d'initiative ». De plus, la différence de langue contribuait à augmenter les malentendus. Les Anglais recevaient les informations des journaux anglais seulement, les Canadiens, des journaux français seuls. Chaque parti ne recevait que des informations tendancieuses. Dans de telles circonstances, il n'y avait aucun espoir d'entente et le débat prenait un caractère de violence inouïe. L'auteur précise cependant que ce serait une erreur de croire que cette hostilité atteignait un même degré de violence dans tout le pays. Le conflit avait débuté dans les villes et s'était étendu à la vallée du Richelieu surtout, et au comté des Deux-Montagnes, i.e. à toutes les localités à population mixte, anglaise et française.

La cause du conflit, une bureaucratie où quelques autocrates, sans responsabilité, confisquaient à leur profit les ressources de la contrée. Bref, la Constitution était appliquée à l'inverse de son esprit. C'était la lutte de tout un peuple pour le droit à la vie.

Et Durham de conclure : « Les maux que j'avais à guérir sont des maux qu'aucune société civilisée ne peut longtemps endurer... »

Sommaire des 92 RÉSOLUTIONS présentées devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en janvier 1834

Résolution 91, « les résolutionnaires » rappellent leur dette d'honneur envers Viger et les autres

Résolution 92, ils conviennent de supprimer du Journal de la Chambre le message du gouverneur lors de la session inaugurale

Le parti patriote

Les Canadiens français pouvaient être une nation conquise, mais leur réaction politique démontre qu'ils ne se considéraient pas comme vaincus. Vers 1834, la situation était devenue insoutenable. Une réaction nationale s'imposait. Ce fut le mérite des Patriotes de réagir et de s'en faire les promoteurs.

C'est aux élections de 1827, que fut employé pour la première fois, le mot *patriote* pour désigner le parti canadien. L'étiquette *patriote* avait l'avantage d'inclure les Anglais *papineautistes* (partisans de Papineau) et d'exclure les *Chouayens* (amis du pouvoir, antipatriotes).

Mais en pratique, l'usage du mot patriote remonte à 1832. L'hiver et le printemps de cette année furent marqués d'événements violents et tragiques : les arrestations de Tracy et de Duvernay. Ce dernier deviendra le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Cet hiver fut particulièrement marqué par des élections dégénérant en bagarres et en fusillade le 21 mai. Ce fut aussi l'épreuve du choléra. Tout cela exaspéra le peuple. Papineau prit à partie le gouverneur Aylmer et la Bureaucratie avec une violence inaccoutumée. Les comités devinrent des comités patriotes. Papineau, le



grand patriote, et tous les députés qui l'appuyaient, des députés patriotes. On adopta alors un drapeau qui devint le drapeau des Patriotes. Il se composait de trois bandes horizontales superposées, soit, du haut en bas :

vert, blanc et rouge. Ce drapeau a failli devenir notre emblème national. Son concurrent était évidemment *l'Union Jack*, emblème de l'Angleterre.

Tel que constitué en 1834, le parti des Patriotes disposait d'une force immense. Il ralliait la quasi-unanimité des Canadiens français de même qu'un groupe assez imposant d'Anglais. Selon l'auteur Gérard Filteau, ce parti était admirablement constitué en vue d'une action politique nationale. Il s'était doté d'un comité central et permanent. Papineau en était l'âme, et sa parole y faisait loi.

Il faut ajouter à cela la **presse patriote** :

La Minerve,
le Vindicator,
l'Écho du pays,
le Township Reformer.



Grâce au comité central qui possédait des filiales et correspondants dans toutes les parties du pays, les communications se faisaient avec une rapidité sans pareille. Exemple. En février 1834, en plein hiver, le comité fit circuler une pétition en faveur des 92 résolutions. En quelques jours, on accumula 80 000 signatures. Qui dit mieux?

Louis-Joseph Papineau (1)

Dans le dernier article, nous avons parlé du Parti patriote. Or, si ce parti jouissait d'une si grande puissance, cela était dû pour beaucoup à la personnalité de ses chefs. En voici quelques noms : les La Fontaine, les Viger, les Nelson, les Girouard, les Duvernay, les Parent, etc. Mais de tous ces chefs de file, Louis-Joseph Papineau émergeait de façon incontestable.



Louis-Joseph
Papineau

À lui seul, il fut toute une époque. Ses contemporains l'avaient placé au pinacle de la renommée; ils en faisaient un surhomme. Les Anglais eux-mêmes se défendaient mal de son ascendant. Un des leurs ne put s'empêcher de lui rendre cet hommage : « Il est impossible de poser les yeux sur lui sans voir que, par la nature autant que par le poste auquel il s'est élevé, c'est le premier de la race canadienne-française ».

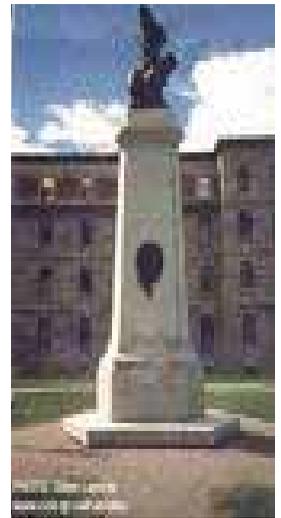
Louis-Joseph est né à Montréal le 7 octobre 1786. Peu d'informations sur son enfance. Un portrait à l'âge de 12 ans, quelques anecdotes nous le représentant comme enfant d'intelligence précoce, éveillé, malicieux même. « Le visage étincelait d'esprit et de fierté. Les yeux étaient vifs, méditatifs, déjà graves ». Il venait alors de commencer ses études au séminaire de Montréal. À la suite d'une fredaine quelconque, ses parents lui firent prendre la route du séminaire de Québec. La renommée de son père tout autant que ses talents naturels en imposaient à ses camarades. Il les subjuguait par sa parole entraînant, par son indépendance, par sa fierté. « C'est son père! » disaient ses professeurs.

Il était un lecteur passionné. Il lisait sans cesse, à l'étude, en récréation, jusqu'au dortoir, où un surveillant complaisant plaçait la veilleuse au chevet de son lit. Il dévora ainsi toute la bibliothèque du séminaire.

Devenu adulte, c'est à la session de 1808 que Papineau fit son entrée dans la vie publique. Il était fier de son père et voulait lui ressembler. En 1810, confronté à un projet de loi qui lui semblait pernicieux, il se cabra, se lança à l'attaque avec fougue, démolit le projet et lui en substitua un autre de son cru que le gouvernement dut accepter. Papineau venait de débiter sa véritable carrière : un tribun puissant.

Depuis ce jour, Papineau fut de tous les comités et de tous les débats. Il participa à la guerre de 1812. Sous son impulsion, la Chambre devint débordante d'activités et les luttes les plus violentes s'engagèrent contre la Bureaucratie. De 1808 à 1834, il participa à dix élections et n'y connut jamais l'échec.

À suivre



Monument aux Patriotes

sur le site de l'ancienne
prison du Pied-du-Courant
Montréal.

Louis-Joseph Papineau (2)

Voici d'abord quelques traits physiques de sa personne. « C'était un homme de stature supérieure à la moyenne, à la poitrine large. Il avait un visage aux traits expressifs, au front large, aux yeux clairs, une physionomie à aucune autre pareille qu'on ne pouvait oublier une fois qu'on l'avait vue. Il y avait dans cette physionomie de la gravité, de la noblesse, de la décision, de la fermeté, une autorité immense, de la bienveillance, de la bonté, de l'ironie, de la violence. Derrière son front encadré de favoris grisonnants vivait le plus bel esprit. Le peuple, qui sait bien choisir ses points de comparaison, a assimilé le nom de Papineau à l'intelligence ». C'est un Papineau! en parlant d'un homme à grande intelligence.



Louis-Joseph Papineau

Au plan intellectuel, la variété de ses lectures était étonnante : philosophes, historiens, théologiens, légistes, moralistes, écrivains, politiciens et économistes. Il avait tout lu en plus de posséder une mémoire immense et un raisonnement solide.

« Il possédait un don inné d'accorder sa parole au niveau de celui avec lequel il causait sans jamais le faire sentir... Il était simple avec les ignorants, savant avec les hommes de science, et tous pouvaient croire que Papineau était comme l'un d'eux ».

« Il était irréprochable dans sa vie privée. Tous le savaient incorruptible et c'était pour lui une force immense qui lui donnait la confiance entière du peuple. À ces dons si riches s'ajoutait encore celui de l'éloquence. Papineau n'était pas un orateur, c'était l'Orateur, l'Éloquence. Il se grisait de l'enthousiasme des foules. Sa parole avait de la chaleur, de la résonance, de l'ampleur. Son rôle? Faire l'éducation politique du peuple. Les foules l'applaudissaient, le suivaient, l'adoraient. On venait de dix lieues à la ronde pour l'entendre. Dans le reste du pays, les journaux portaient l'écho puissant de sa parole. D'un peuple écrasé, il faisait un peuple fier. Chef national, voilà le plus beau titre de gloire que Papineau ait conquis à l'admiration des siens.

La fibre nationale vibrerait sans cesse en lui. **Il voulait faire de ses concitoyens des Patriotes et il ambitionnait de leur créer une véritable patrie.** S'il avait voulu, d'un seul mot, Papineau aurait pu faire courir le peuple aux armes. Il savait sa puissance, mais il ne voulait jamais en user jusqu'à la limite ».

Papineau a insufflé au peuple canadien, aujourd'hui les Québécois, un tel programme d'action qu'après plus d'un siècle et demi, nous n'en avons exécuté qu'une partie.

Merci M. Papineau pour la riche semence jetée dans la terre de notre histoire.

Puisse cet article nous donner le goût de lire une de ses biographies.

C'est de ce personnage qu'est venue la célèbre expression **La tête à Papineau**

Leur programme national

Les derniers articles ont tenté de dire qui était Louis-Joseph Papineau. Le présent article tentera d'esquisser le programme du parti des Patriotes.

Selon l'auteur, Gérard Filteau, bon nombre d'historiens, des auteurs anglais surtout, ont représenté les Patriotes comme de purs agitateurs, des démagogues assoiffés de pouvoir. Pourtant, selon l'auteur toujours : « Il ne fut jamais présenté au pays de programme plus complet ni plus ambitieux ». Il faut cependant reconnaître que la doctrine préconisée par les Patriotes s'est constituée progressivement. De nombreux articles du programme remontaient à 30 ans et plus. Exemples : le contrôle du gouvernement par le peuple, la responsabilité de l'Exécutif et la disposition des subsides. Mais on doit dire que ce ne fut qu'en 1834 que la pensée patriote fut principalement constituée par les 92 résolutions. Et il faut savoir que les 92 résolutions constituaient le corps principal du programme patriote. Ce programme embrassait un champ immense d'action et proposait des réformes dans tous les domaines. À titre d'exemples, le redressement de la politique nationale, des réformes touchant à l'ordre gouvernemental, administratif, municipal, économique, judiciaire et intellectuel. Mais, parmi toutes ces réformes contenues dans le programme, le **redressement de la politique**

nationale constituait le point central et essentiel de tout le projet des Patriotes. Il en était l'âme et l'inspiration, et tout le reste n'était que des moyens concourant à opérer ce redressement.

Selon l'auteur, un aspect à ne pas oublier : « Jamais les Patriotes n'ont proposé des réformes par simple amour de la réforme ou par esprit d'opposition. Ils n'étaient ni des démocrates, ni des réformistes, ni des libéraux; ils étaient avant tout des nationalistes. Ce qu'ils voulaient, ce n'était pas le renversement des institutions existantes, mais simplement leur application dans l'intérêt de la masse, selon l'esprit qui les avaient édifiées.

En écrivant cet article, je réalise davantage que les 92 résolutions, au cœur du projet des Patriotes, sont tellement importantes que je m'engage à vous en donner un aperçu dans le prochain article.



Un habitant canadien dans ses vêtements habituels

Je comprends mieux que les idées contenues dans ces résolutions devaient être d'une profondeur remarquable puisque, pour elles, des hommes aidés de femmes, à ce moment de notre histoire, ont accepté de se battre et de mourir.

Les 92 résolutions

L'acte de Québec de 1774 et la constitution de 1791 avaient admis la légitimité du nationalisme canadien. Forts de ces fondements, les Patriotes avaient inscrit ce qui suit à leur programme : « **Les Canadiens doivent être maîtres chez eux, maîtres de leur parlement, maîtres de leur politique intérieure, maîtres de leur législation, maîtres de leur administration, maîtres de leurs écoles, maîtres des ressources naturelles du pays acquis par leurs ancêtres!** » Pas si loin de *Maîtres chez-nous!* On se croirait au temps de Jean Lesage.

En définitive, les 92 résolutions des Patriotes ne sont qu'un long exposé et une revendication de cette idée. Dans le dernier article, j'avais promis de vous en donner quelques exemples; les voici :

52^e résolution : « La majorité des habitants du pays n'est nullement disposée à répudier aucun des avantages qu'elle tire de son origine et de sa descendance de la nation française. Cette origine française est digne de respect. Il faut qu'elle soit respectée et elle doit être respectée de tous, par la minorité tout comme par les premiers ministres et le gouvernement impérial lui-même... »

La liberté d'action nationale est d'ailleurs revendiquée dans plusieurs résolutions. Le début de la 56^e pose comme principe que tout changement constitutionnel doit recevoir l'assentiment du peuple. Une autre résolution réclamait le contrôle absolu et complet des deniers publics. Cette résolution constituait, parmi d'autres, un point capital du programme

patriote. En fait, ce nationalisme politique se doublait d'un nationalisme économique. C'est à l'automne de 1834 que Papineau lança le mot d'ordre *Boycottons les produits anglais pour n'acheter que des produits canadiens!*

En résumé, les 92 résolutions touchaient de nombreux domaines vitaux pour notre avenir.

Les réformes d'ordre intellectuel :

- l'augmentation des octrois gouvernementaux aux écoles
- l'institution de la taxe scolaire
- des allocations spéciales pour l'instruction des pauvres
- la création d'écoles normales.

Dans l'ordre judiciaire, on préconisait :

- l'impartialité des juges et leur indépendance de l'Exécutif et de la politique
- le maintien des lois civiles françaises
- la réforme du jury, etc.

Certains auteurs et critiques ne se sont pas gênés pour dire que les 92 résolutions manquaient de stratégie, d'ordre et de clarté. Mais selon l'auteur, Gérard Filteau, ce programme des Patriotes représentait une vision étonnante et lucide de notre société à cette époque; il représentait aussi une fierté profonde et un courage peu ordinaire pour l'action politique à venir.

Les 92 résolutions ?

Dans notre histoire nationale, elles sont un point de référence majeur et nos partis politiques auraient encore intérêt à s'en inspirer.

Le cheminement des 92 résolutions

Il faut se souvenir que les 92 résolutions avaient été rédigées au début de la session de 1834.

Au cours des vacances parlementaires, Papineau avait dressé un tableau de la situation. Dès l'arrivée des députés à Québec, il communiqua son travail à ses collègues. On se mit aussitôt à se réunir chez Elzéar Bédard, rue d'Auteuil, pour discuter de toutes les questions contenues dans le mémoire de Papineau.

Après un examen approfondi, Morin, l'homme de la plume du Parti, fut chargé de la rédaction définitive en lui donnant la forme de résolutions. Mais ce ne fut qu'au milieu de février qu'elles furent portées à la connaissance du public. L'opposition n'en savait rien. Le débat s'engagea donc aussitôt et dura six jours. Selon l'historien Filteau : « Ce fut une des querelles parlementaires les plus violentes que l'on eût encore vues ». Le député Neilson voulut faire ajourner le débat sous prétexte que la députation était prise à l'improviste. Papineau, descendant de son fauteuil présidentiel, donna la réplique : « Tout le monde, en dehors comme en dedans de la Chambre, connaissait le texte des résolutions. Également le gouverneur. D'ailleurs, ce dernier aurait pu proroger la Chambre mais il ne l'a pas fait parce qu'il savait bien que ces résolutions représentaient les vœux de la masse du peuple ».

Une grande partie de son discours constituait alors un résumé de l'histoire du Canada depuis la *Conquête*. Il détaillait

les griefs, les abus, les persécutions qui avaient marqué cette période. Il fustigeait la Bureaucratie, malmenait le gouvernement impérial et le gouvernement local, tout en exaltant les Canadiens. Bref, selon Papineau, «... grâce aux 92 résolutions, le but et l'ambition de tous serait le bien commun ».

D'autres députés se portèrent à la défense des 92 résolutions, tel Pierre Bédard : « Je crois, dit-il, que tout bien considéré, ceux qui aiment leur pays et veulent son bien ne peuvent avoir aucune difficulté à voter ces résolutions ». Quant à l'opposition, elle lutta de toutes ses forces pour bloquer la mise en œuvre des 92 résolutions.

Finalement, après des discours d'une rare violence verbale, les résolutions furent mises aux voix. **Résultat : 56 voix pour et 23 contre.** Les députés continuèrent à siéger jusqu'au 1^{er} mars. Bédard proposa une adresse au roi basée sur les résolutions. Morin fut chargé de porter l'adresse et les 92 résolutions à Viger, agent de la province à Londres.

En même temps, on fit circuler des pétitions dans tout le pays pour appuyer le programme patriote. On eut bientôt accumulé 80 000 signatures. Afin de les faire parvenir plus rapidement à Viger, O'Callaghan alla les porter à New York et les confia au premier navire en partance pour Londres. Quelle sera la réponse de Londres? Les prochains articles nous le diront.

La réponse anglaise aux 92 résolutions

Au printemps 1835, il y avait un an que les 92 résolutions avaient été envoyées à Londres. Les Patriotes étaient dans l'attente et trouvaient le temps long.

Pour tenter d'accélérer la réponse de Londres, en attendant, on décide de former ici une Commission d'enquête. Le comité siégea à huit clos et produisit un rapport qui ne concluait à rien. Puis, survient la nomination d'un nouveau gouverneur du nom de Gosford. Ce dernier, sans doute le plus ouvert à plusieurs des 92 résolutions, a réussi, pour un moment, à calmer l'impatience des Patriotes. À preuve, on apprend que Papineau et Viger ont dîné en tête-à-tête avec le nouveau gouverneur. De plus, ce dernier a visité les couvents et les classes du séminaire de Québec. Il a annoncé la nomination de nouveaux juges de paix dont un grand nombre de Canadiens. Bref, des présages favorables de rapprochement à l'horizon. Gosford trouvait un réel plaisir à causer avec Papineau. Le climat à l'Assemblée s'était bien amélioré.

Face à cette ouverture concrète de Gosford, les Bureaucrates anglais commençaient à se fâcher. À la suite d'un long et substantiel discours du trône, présenté par Gosford, Papineau présenta l'adresse en réponse au gouverneur. On vit alors ce dernier donner chaleureusement la main au président de la Chambre; puis, il fit un bref discours en français qu'il répéta aussitôt en anglais. C'en fut trop pour les Bureaucrates. Il s'éleva un tintamarre de protestations dans l'Assemblée. *La Gazette* de Montréal s'indigna de la hardiesse qu'avait eu le gouverneur de parler la langue du vaincu. Ce tollé n'arrêta pas Gosford. Sur une proposition de la Chambre, il accepta de voter 88 000 \$

destinés à défrayer les dépenses contingentes. Cela déplut encore beaucoup aux Bureaucrates mais plut aux Patriotes. De son côté, Gosford commença à dégommer des chefs bureaucrates.

Ces derniers s'affolèrent davantage. Ils déclarèrent la grève parlementaire. De plus, Adam Thom, du parti anglais, prétendant que le lien britannique était en danger, organisa un régiment de carabiniers volontaires composé de 800 hommes, avec un objectif de 10 000. Plus encore, M. Thom poussa l'audace de demander au gouvernement de sanctionner cette organisation et de lui fournir des armes; ce que Gosford refusa avec raison.

Pendant ce temps, il y eût des échauffourées à Montréal. Pourtant, une véritable trêve s'établissait entre les Canadiens et le représentant de l'Angleterre, Gosford. Pourquoi? Parce que la Chambre contrôlait virtuellement les subsides, l'administration et le principe de la responsabilité ministérielle. C'est pourtant à ce moment de paix relative que dans le ciel politique éclata un second orage des plus désastreux. La cause immédiate? La publication à Toronto, avec le concours du lieutenant-gouverneur Colborne, des instructions aux commissaires enquêteurs. Ces instructions n'offraient aucune porte de sortie aux Patriotes qui se sentirent trahis. Malgré les bonnes intentions de Gosford, « c'en était fini, on ne pourrait jamais plus s'y fier. Le mal était irrémédiable ».

Voilà la première réponse anglaise aux 92 résolutions. La seconde réponse, de Londres, nous parviendra sous le titre des *Résolutions Russell* qui fera l'objet du prochain article.

Les résolutions Russell

Dans le dernier article, nous avons vu la réponse anglaise d'ici aux 92 résolutions; dans celui-ci, nous prendrons connaissance des résolutions Russell : la réponse officielle de Londres.

Souvenons-nous que la session parlementaire de 1835 s'était terminée dans un désordre sans précédent. L'agitation se répandait dans tout le pays. Dès la clôture de la session, des assemblées politiques commencèrent à avoir lieu à Saint-Ours, Deux-Montagnes, Saint-Denis-sur-Richelieu, Yamaska, Lacadie, Veaudreuil, Saguenay.

Pour tenter de calmer la tempête, le gouverneur Gosford projeta d'opérer une transformation radicale dans la composition des deux Conseils, mais sans succès. Il était trop tard, l'irréparable s'était produit. La session devenait inutile et impossible. Elle fut abrogée par le gouverneur et n'avait duré que douze jours.

Pendant ce temps, il faut dire qu'une commission d'enquête avait siégé et n'accordait finalement que fort peu de choses aux demandes des Patriotes.

Enfin, après trois ans d'attente, en mars 1837, les résolutions Russell arrivent au pays. La communication avec Londres est lente, très lente.

Au nombre de dix, ces résolutions disaient un NON catégorique et retentissant aux 92 résolutions des Patriotes. En effet, « les résolutions 4, 5, 6 et 9 constituaient

un refus définitif aux réclamations fondamentales des Patriotes et cela, en dépit d'abus criants et avoués. On rejetait donc la demande d'un Conseil électif ... on refusait également de rendre l'Exécutif responsable aux Chambres, réforme qui s'avérait pourtant indispensable et essentielle. L'Angleterre ne faisait même pas un pas pour tenter de rencontrer les Patriotes à mi-chemin, elle reculait plutôt ».

Toujours selon l'auteur, ce refus n'était pas imprévu. L'Angleterre était alors effrayée des réclamations autonomistes de toutes ses colonies. Les plus vigoureuses venaient du Bas-Canada et, en brimant cette colonie, on retardait l'émancipation de toutes les autres. Il y avait 30 ans que les Canadiens réclamaient, pétitionnaient, s'agitaient. Ils avaient épuisé presque tous les moyens constitutionnels à leur portée.

Pire encore, la huitième résolution plaçait Londres dans l'illégalité. En effet, cette résolution ordonnait de disposer de l'argent de la Législature sans son consentement. Un geste absolument injustifiable. Jamais Londres n'avait osé prendre une telle décision. Un geste évident de violation constitutionnelle et perçu comme tel par les Patriotes.

Confrontés à un tel dilemme, comment nos Patriotes pourront-ils continuer à lutter pour l'obtention de la démocratie alors que les négociations ne sont plus possibles?

Bonne réflexion.

L'importance des journaux

Selon Gérard Filteau, « l'adoption des résolutions Russell par le Parlement britannique constituait une injustice qui se doublait d'une erreur de tactique surprenante ». En effet, il faut savoir que depuis un demi-siècle, le Bas-Canada, le Québec d'aujourd'hui, avait dépassé en pratique le statut d'une colonie de la Couronne. Le régime parlementaire et constitutionnel avait ancré dans notre peuple la notion des droits démocratiques en même temps qu'un vigoureux nationalisme. Vouloir imposer les résolutions Russell dans ce milieu déjà déchiré par de violentes luttes de toutes sortes, cela revenait à jeter de l'huile sur le feu. **La presse ne pouvait manquer de prendre parti! Elle constituait la grande puissance du jour et elle n'hésita pas à se servir de son pouvoir.**

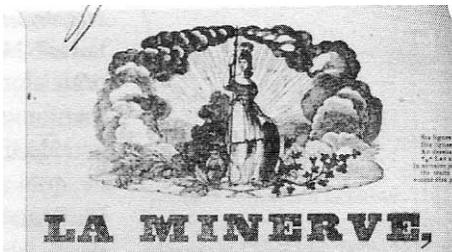
D'ailleurs, depuis longtemps déjà, la presse menait une lutte avec un entrain endiablé. Chaque parti avait ses feuilles qui façonnaient l'opinion publique. Du côté patriote, c'était le *Vindicator*, *La Minerve* à Montréal, puis *Le Libéral* et *Le Canadien* à Québec. Quatre journaux! En face de ces derniers, c'était le *Herald*, *La Gazette* de Québec, *Le Populaire* et *l'Ami du peuple*. Quatre journaux aussi. Sans oublier une bonne demi-douzaine de publications diverses, à prépondérance anglaise. Cela faisait

beaucoup de journaux pour l'époque. Ces journaux représentaient toute une gamme d'opinions et toute une variété de tactiques.

Quelle était l'importance de ces différents journaux? Dans les rangs des publications patriotes, il faut placer à l'avant-garde le *Vindicator*. Ce rang lui revient de droit à cause de sa violence. *La Minerve* tient aussi une place de premier rang. Un peu moins violente que le *Vindicator*, elle jouissait de plus d'influence. Les objectifs de ce journal étaient clairs : défendre la religion, soutenir les intérêts des Canadiens, « leur enseigner à résister à toute usurpation de leurs droits et, en même temps, tâcher de leur faire apprécier et chérir les bienfaits du gouvernement de la mère patrie ». Bref, *La Minerve* affectait le caractère d'un vrai journal national, sérieux, résolu, obstiné. Grâce à l'expérience de Duvernay, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, grâce aussi à l'appui de Viger, de Papineau, de Fabre, etc., *La Minerve* était assise sur des bases solides.

Quant au journal *Le Canadien*, il différait sensiblement des autres journaux patriotes. Son existence se confond avec celle de son rédacteur Étienne Parent. Après Papineau, cet homme était l'homme le plus influent du pays. La devise de son journal : « nos institutions, notre langue, nos droits ».

Quant au contenu et au message des journaux anglophones, une phrase pourrait les résumer à peu près comme suit : « Il faut que nous fassions la solitude, balayons les Canadiens de la face de la terre ».



La Déclaration de Saint-Ours

À la suite des résolutions Russell, il fallait s'y attendre, nous assistons à la première d'une série de grandes assemblées de protestation, d'abord à Saint-Ours, non loin de Saint-Denis-sur-Richelieu.

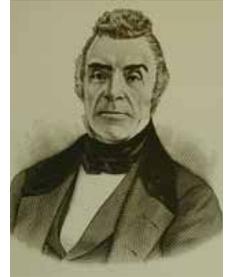
Nous sommes le 7 mai 1837 et 1200 électeurs de tout le comté y participent. Une assemblée enthousiaste lors de laquelle Wolfred Nelson fut l'un des orateurs invités. **Une assemblée importante surtout parce qu'elle permit d'adopter 12 résolutions préparées par le comité central et permanent des Patriotes.**

Ces résolutions constituaient une réponse aux projets du gouvernement anglais ; de plus, ces résolutions allaient servir de canevas à toutes les résolutions adoptées lors des assemblées subséquentes. Voici des extraits de quelques-unes de ces résolutions :

5 «...La haute idée que nous avons de la justice et de l'honneur du peuple anglais nous a fait espérer que le Parlement qui le représente apporterait un remède à nos griefs. Ce dernier espoir déçu nous a fait renoncer à jamais à l'idée de chercher justice de l'autre côté de la mer...»

6 « Nous nions au Parlement anglais le droit de légiférer sur les affaires intérieures de cette colonie contre notre consentement et sans notre participation et nos demandes, comme le non-exercice de ce droit par l'Angleterre, nous a été garanti par la Constitution et reconnu par la métropole lorsqu'elle a craint que nous n'acceptions les offres de liberté et d'indépendance que nous faisait la république voisine...»

7 « Ne nous regardant plus liés que par la force au gouvernement anglais, nous lui serons soumis comme à un gouvernement de force, attendant de Dieu, de notre bon droit et des circonstances un sort meilleur, les bienfaits de la liberté et d'un gouvernement plus juste...»



Wolfred Nelson

8 « Que nous nous abstiendrons autant qu'il sera en notre pouvoir de consommer les articles importés, particulièrement ceux qui paient des droits plus élevés, tels que le thé, le tabac, les vins et rhums, etc. »

10 « Pour opérer plus efficacement la régénération de ce pays, il convient à l'exemple de l'Irlande, de tous se rallier autour d'un seul homme...Cet homme déjà désigné par le pays est Louis-Joseph Papineau...»

On le voit bien, ces résolutions de Saint-Ours équivalent à une Déclaration des droits des Canadiens en 1837. Quant à la popularité de ces assemblées, elle était phénoménale. À preuve, à Saint-Laurent, le 15 mai, 700 personnes; à Sainte-Scholastique, le 1^{er} juin, 2000 personnes; à Berthier, le 18 juin, 4000 personnes.

Tels étaient le contenu et le sens de la Déclaration de Saint-Ours. **Cette Déclaration devait faire le tour du pays et y recevoir un appui presque unanime de la population, même à Québec.**

Les assemblées de protestation

Dans le dernier article, j'ai cité quelques extraits de la déclaration de l'assemblée de Saint-Ours. Dans le présent article, nous jetterons un coup d'œil sur l'ensemble de ces grandes assemblées dites *assemblées de protestation!*



Papineau prononçant le discours le plus retentissant de toute sa carrière

Première observation, saisissante : le nombre imposant de ces assemblées. En effet, durant l'été 1837, pas moins de **18 assemblées** se sont tenues du 7 mai au 23 octobre. Pour saisir l'ampleur du phénomène social et politique, il vaut la peine d'en citer les principaux endroits et les dates :

Saint-Ours, 7 mai
Québec, 15 mai
Saint-Marc, 15 mai
Standbridge, 4 juillet
Napierville, 12 juillet
Deschambault, 16 juillet
Yamachiche, 26 juillet
L'Assomption, 29 juillet
Saint-Constant, 6 août
Saint-François-du-Lac, 6 août
Vaudreuil, 6 août
Jeunes de Saint-Denis, 10 septembre
Napierville, 10 septembre
Saint-Benoît, 1 octobre
Saint-Polycarpe, 15 octobre
Saint-Charles, 23 octobre.

Notons que c'est à Saint-Laurent que Papineau prononça le plus important discours de sa carrière. « Nous sommes en lutte avec les anciens ennemis du pays : le gouvernement, les deux Conseils, les juges, la majorité des autres fonctionnaires publics, leurs créatures et leurs suppôts ».

Parlant du rôle de Papineau dans l'histoire de nos Patriotes, plusieurs ont prétendu que Papineau avait fait appel à la révolte. Faux. « **Il a préconisé la résistance aux formes les plus mitigées; il ne voulait pas de résistance à main armée** ». Mais chose certaine, à partir de ce grand discours, le peuple commença à crier : « Vive Papineau. Vive l'O'Connell du Canada. Vive la liberté. À bas les résolutions Russell ».

Le jour même de cette assemblée, les Irlandais s'assemblaient à Québec pour appuyer les Patriotes. Une participation populaire comme jamais, à mesure que s'organisaient les grandes assemblées. La plus imposante fut celle de Sainte-Scholastique sans doute à cause de la popularité grandissante de Papineau. Il y avait 2 000 personnes. Le village était tout pavoisé : drapeaux, bannières, oriflammes, arche de triomphe décorée de feuilles d'érables et surmontée d'une couronne de fleurs et de l'inscription : « Honneur à Papineau... Notre religion, notre langue, nos mœurs. Honneur aux dames canadiennes patriotes ».

Papineau était plus qu'un chef. C'était l'âme commune. La plupart des assemblées avaient lieu après la messe.

L'erreur du gouverneur Gosford

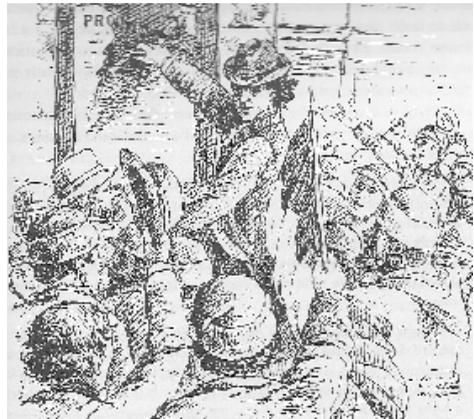
Face aux assemblées croissantes de protestation, le gouverneur **Gosford** dut enfin céder à la pression continue de son entourage.

Il se décida à faire venir des régiments du Nouveau-Brunswick. Il rassembla l'Exécutif et, le 15 juin 1837, il **émit une proclamation condamnant les assemblées des Patriotes comme illégales et ordonnant aux officiers judiciaires de s'opposer à leur tenue**. Une sorte de loi comme les mesures de guerre.

La réaction des Patriotes fut virulente. On ne calme pas des esprits surexcités à coup de proclamations; au contraire, on ne fait que donner un aliment nouveau au mécontentement populaire. Gosford n'était d'ailleurs pas en mesure de mettre en vigueur ses directives. Pour le faire, il lui eût fallu disposer de toute une armée, ce qui n'était pas le cas. D'ailleurs, dans les circonstances, il eût mieux valu laisser faire. L'agitation se serait un peu calmée d'elle-même. Les résolutions Russell n'étaient pas encore en vigueur et le ministre devait bientôt annoncer que leur mise à exécution était suspendue. Ce qui se réalisa effectivement dans le mois suivant. « En juillet 1837, le gouvernement de Londres suspendit l'application des résolutions Russell et vota une somme pour solder les arrérages au compte de l'administration de la justice et du gouvernement civil du Bas-Canada ».

Dans cette nouvelle conjoncture, d'une part des améliorations importantes devaient être accordées dans les deux Conseils. Papineau aurait pu alors cesser sa campagne et faire figure de vainqueur. Il n'obtenait pas tout ce

qu'il demandait, mais on lui concédait un *modus vivendi* acceptable. D'autre part, la réforme proposée par Gosford était devant le Cabinet depuis un an et celui-ci n'avait encore rien décidé. Il devait cependant l'accepter quelques jours plus tard, mais comme toujours, trop tard... Ce qui prouve que la proclamation du 15 juin de Gosford fut très malheureuse dans ses conséquences.



Voilà le cas que j'en fais, moi, de vos revendications

Lors des grandes assemblées qui se poursuivaient, un partisan de la foule cria : « Il n'y a qu'un moyen de répondre à cette insultante proclamation, c'est de convoquer immédiatement une assemblée ». Et les assemblées reprirent de plus belle. Jusque là, on les avait nommées assemblées de protestation, on les nomma désormais assemblées anticoercitives.

Non seulement la proclamation n'avait rien calmé, elle n'avait fait que jeter de l'huile sur le feu.

Les églises se vident

Il est trop tard

Le dernier article s'intitulait *L'erreur du gouverneur Gosford*; le présent écrit fait référence à l'entrée en scène de l'Église et à la lenteur de la réponse de Londres.

Jusqu'à ce jour, l'Église s'était tenue à l'écart de toute l'agitation concernant la vie des Patriotes. Mais l'échauffement des esprits et l'inquiétude de ses ouailles incitèrent Mgr Jean-Jacques Lartique, évêque de Montréal, à prendre position contre le projet des Patriotes. Il le fit de vive voix et ses paroles furent interprétées de façon différente par le journal *La Minerve* et le journal *L'Ami du peuple*.

Pendant ce temps, Guillaume IV, le roi d'Angleterre, meurt le 20 juin. Le 4 août 1837, la princesse Victoria fut proclamée reine. En l'honneur de la nouvelle souveraine, l'évêque ordonna que l'on chante le *Te Deum*. Cet ordre fut assez mal reçu un peu partout. À l'église

Notre-Dame, plus de 200 personnes sortirent de l'église en protestant. Il en fut de même à Saint-Jacques et à Laprairie. À Saint-Isidore, dès les premières notes du *Te Deum*, l'église se vida et la population s'assembla sur le perron où un orateur impro-

visé se mit à haranguer la foule. Pour la même raison, à Saint-Polycarpe, l'église se vida aussitôt et les fidèles ne rentrèrent que lorsqu'il eût reprise de la messe. À Saint-Eustache, à Sainte-Scholastique et à Saint-Benoît, le curé resta seul. Il en fut de même dans une foule de paroisses. Que les églises se vident en signe de protestation en dit long sur le ras de bol des citoyens exaspérés de subir la tutelle de Londres.

Pendant ce temps, le gouverneur Gosford convoqua l'Assemblée. Suivant le mot d'ordre de Papineau, les députés arrivèrent vêtus à la mode patriote avec l'étoffe du pays. Tous plus pittoresques les uns que les autres. Cette session parlementaire fut intense et ne dura que huit jours. Morin, La Fontaine et Taschereau y présentèrent des résolutions capitales, mais sans conséquences. « À l'heure où Gosford parlait en Chambre, les réformes étaient déjà décidées à Londres et les dépêches à ce sujet étaient même en route. Mais on n'en savait rien au Canada ».

Hélas, « il y avait au moins 15 mois que le projet de réforme proposé par Gosford traînait sur la table du Conseil. Si l'on s'était décidé seulement un mois plus tôt, le gouverneur aurait pu ouvrir la session avec un Exécutif. » Selon La Fontaine, « les Patriotes étaient résolus à conserver la porte ouverte à toute proposition et à tout arrangement, même imparfait... » Et, Gérard Filteau, d'ajouter : « Il y a donc lieu de croire que **sans ce retard, l'histoire de cette époque aurait été tout autre** et que nous n'aurions pas à relater des événements qui comptent parmi les plus sombres de nos annales ».



Église Saint-Eustache

Aux portes de l'anarchie

Le dernier article *Les églises se vident : il est trop tard* n'avait rien de réjouissant. *Aux portes de l'anarchie* ne l'est pas plus. La convocation de la Législature et la courte session d'août 1837 avaient fait cesser les grandes assemblées politiques qui ne devaient d'ailleurs pas être reprises.

Mais, malgré tout, depuis le printemps, le trouble avait grandi dans la province et celle-ci tombait peu à peu dans l'anarchie. Et ce n'était pas toujours la faute des Patriotes. Le parti au pouvoir accumulait bêtise sur bêtise. C'est ainsi que par sa faute, la province était déstituée de toute institution municipale. Il n'existait donc plus d'autorités civiques, plus de police. Bandits et vauriens en profitaient pour commettre leurs exploits. Il devenait hasardeux de sortir seul dans les rues des villes à la tombée de la nuit. De graves attentats avaient été commis et les violences nocturnes se multipliaient. **Les citoyens alarmés se réunirent donc pour établir de leur propre autorité et à leurs frais des patrouilles et des veilleurs de nuit.** À Montréal surtout, un groupe de Bureaucrates anglais, les fiers-à-bras de la taverne *English*, profitaient de cet état de choses et s'en donnaient à cœur joie pour molester les Patriotes, de concert bien souvent avec les militaires.

De leur côté, pour faire avancer leur cause, les Patriotes organisaient des charivaris. Ces charivaris consistaient en gros à chahuter et

à faire du grabuge à la nuit tombée devant la résidence de la victime, le plus souvent des magistrats pour les forcer à démissionner de leur charge publique en appui aux Patriotes.



Face à cette agitation, le gouverneur, Gosford, commença à sévir. Il se mit à destituer cavalièrement les fonctionnaires patriotes, sans faire subir le même sort aux Bureaucrates qui avaient pris part à des assemblées pour le moins aussi séditeuses. Donc deux poids, deux mesures. Destitutions, démissions volontaires ou forcées désorganisaient et paralysaient l'administration, celle de la justice en particulier. De plus, le gouverneur avait beau nommer de nouveaux juges de paix, mais personne ne voulait accepter leur autorité. Cette situation ne pouvait durer indéfiniment.

Pendant ce temps, des nouvelles fraîches et plus positives arrivèrent de Londres. Encore une fois, trop tard.

Connaissant déjà l'issue de cette bouleversante histoire, la nôtre, retenons que le temps mal utilisé, pas utilisé à temps, ou pas utilisé du tout, peut changer, pour le meilleur ou pour le pire, l'avenir des peuples. Serions-nous de ceux-là ?

L'Angleterre se prépare-t-elle à céder?

Le dernier article signalait que la province était au bord de l'anarchie politique; il ajoutait cependant que de bonnes nouvelles, fraîches, arrivaient de Londres. Cette dernière se décidait enfin de commencer l'œuvre de réforme demandée avec tant d'insistance par le parti des Patriotes.

Grâce à cette réforme, l'Exécutif et le Conseil législatif se trouvaient complètement renouvelés. Ce dernier comptait 40 membres dont 18 Canadiens et 22 Anglais. De ces derniers, 9 ne pouvaient ou ne voulaient assister aux séances, ce qui laissait 18 Canadiens contre 13 Anglais. Ces réformes de l'Exécutif et du Conseil législatif, à base de nomination, ne plaisaient pas toutes aux Patriotes. Malgré tout, selon l'auteur, Gérard Filteau, les améliorations en valaient la peine, mais elles arrivaient trop tard. Si ces remaniements avaient été exécutés avant la session parlementaire, les Patriotes auraient pris le temps de les considérer, et, ainsi que le prétend M. La Fontaine, la Chambre aurait tout probablement procédé aux affaires du gouvernement et voté les subsides.



En plus de ces améliorations, Londres nommait en même temps deux Canadiens au poste de secrétaires civils. De tout ceci, il ressort que le ministère de Londres était prêt à accorder à peu près n'importe quoi aux chefs canadiens, à l'exception du principe d'éligibilité. Pour les Patriotes, il s'agissait d'un principe fondamental non négociable, la base même de la démocratie. Un gouvernement dont les membres ne seraient pas nommés par une instance supérieure, mais choisis et élus par le peuple.

Toutes les réformes apportées par Londres étaient louables, utiles, mais non essentielles par rapport au projet des Patriotes qui ne voulait rien d'autre que l'établissement de la démocratie au Bas-Canada. Donc, quoi faire malgré ces réformes?

Selon Gérard Filteau, il est presque toujours impossible de tenir un pays dans un état de violence ou d'agitation. Bref, il était devenu impossible aux Patriotes de reculer.

De son côté, Londres semblait se préparer à céder devant Papineau qu'on savait incorruptible et qui se tenait debout depuis 20 ans, sans un instant de défaillance.

« Malheureusement, les événements allaient se précipiter, habilement machinés et exploités par l'adversaire attentif à profiter de tout pour amener un dénouement opposé aux vues des Patriotes et destiné à provoquer leur défaite ».

Les Fils de la Liberté

Lorsque Papineau rentra à Montréal le 10 octobre 1837, il constata que les choses s'étaient gâtées durant son absence. L'esprit de violence régnait en maître dans la ville. Il ne se passait plus une journée sans échange de coups. *Bureaucrates* et *Patriotes* avaient pris l'habitude de régler leurs différends de façon expéditive. En sa qualité de commandant militaire des deux Canadas, Colborne était censé représenter le côté de l'ordre et de la discipline. Il était d'une sévérité implacable. Plus tard, il sera d'ailleurs surnommé le *Vieux Brûlot*. Pour lui, la suprématie anglaise devait être maintenue à tout prix. À l'insu du gouverneur Gosford, il avait même fait exécuter de nombreux mouvements de troupes dans les rues de Montréal destinés à terroriser les *Patriotes*. Plus grave encore, avec son assentiment tacite, les militaires se livraient à des voies de fait sur les citoyens.

Pour soutenir cet esprit belliqueux anglophone, deux mouvements se formèrent, la *Légion bretonne* et le *Doric Club*. Plus tard, ces deux mouvements n'en formeront plus qu'un seul. Afin d'être prêt à toute éventualité, le 5 septembre 1837, les *Patriotes* fondèrent une association du même genre, ce fut celle des *Fils de la Liberté*. Plusieurs centaines de jeunes gens y étaient présents.

En pratique **les Fils de la Liberté constituaient une organisation mi-politique, mi-militaire. Leur devise était : En avant. Leur chant de marche s'intitulait : Avant tout, je suis Canadien.** Le 1^{er} octobre, ils publièrent un manifeste dont le contenu, mal écrit, mal composé, ne proposait aucunement

un soulèvement armé. Chose certaine, le mouvement des *Fils de la Liberté* devint vite très populaire. Peu de temps après sa fondation, il comptait près de 2 000 adhérents. L'association déborda des limites de la ville; elle comptait plusieurs affiliés dans les paroisses des environs. Mais c'est à Montréal que les *Fils de la Liberté* étaient les plus actifs. Les diverses sections se réunissaient presque toutes les semaines et il était entendu qu'il devait y avoir une assemblée plénière tous les mois. Les *Fils de la Liberté* s'exerçaient à la discipline, à la manœuvre en groupe. Leur général, Brown, aurait bien voulu armer ses soldats comme l'étaient les *Bureaucrates*. Il dut se contenter d'armer ses hommes de bâtons et de bons gourdins. C'était mieux que rien, au cas où on les attaquerait.

Selon Colborne, pour éviter ces conflits, il n'y avait qu'un moyen : dissoudre ces organismes en commençant par le *Doric Club* qui dépassait en violence les *Fils de la Liberté*. Mais le gouvernement ne bougeait pas. À cause de son inaction, des esprits s'exaspéraient à Montréal et les *Patriotes* en arriveront bientôt au fameux grand rassemblement des Six-Comtés.



John Colborne

L'assemblée des Six-Comtés

Elle eût lieu le lundi 23 octobre 1837 à Saint-Charles-sur-Richelieu. Elle fut la plus importante de toute l'année. Elle fut préparée de longue main par quelques uns des plus turbulents chefs des Patriotes : Nelson, Côté, Brown, Girod. On avait fait appel aux Patriotes de cinq comtés qui s'étaient fédérés en association, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Chambly et Verchères. Comme orateurs, on avait choisi des chefs locaux, mais, pour donner plus d'éclat à cette grande assemblée régionale, on avait invité aussi Papineau, O'Callaghan et d'autres.

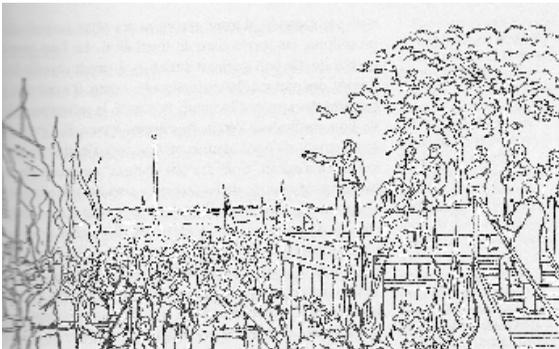
Les Patriotes commencèrent à arriver la veille du 23 et durant une partie de la nuit. Il en venait de tous les côtés, de Sorel, de La Prairie, de Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Césaire de la Présentation, de Saint-Mathieu, de Varennes, de Verchères, etc. il en arrivait sans cesse de nouveaux à cheval, en calèche, en charrette, en canot, en chaloupe, à pied. Il y en avait de toutes les classes sociales, solides habitants surtout, ouvriers aussi, aubergistes, manœuvres, notaires, médecins, députés,

presque tous vêtus d'étoffe du pays, coiffés de la tuque bleue, la ceinture fléchée nouée à la taille.

L'atmosphère était à la joie et à la solidarité tangible. De longues acclamations emplissaient l'air et l'on se montrait du doigt les personnalités qui passaient. « Et, par-dessus tout, on se montrait Papineau, alors au faite de sa popularité... dont les moindres paroles étaient des oracles, Papineau, le grand seigneur, portant beau, serrant la main du plus humble avec autant de plaisir que s'il se fût agi d'un personnage, Papineau, l'enfant chéri du pays, l'espoir de la nation ».

Bref, une assemblée extraordinaire par le nombre de participants, environ 6 000 personnes et cela, avec des moyens de transport les plus rudimentaires. Ça représenterait à l'échelle du Québec d'aujourd'hui environ 70 000 personnes. Selon l'auteur, Gérard Filteau, cette magnifique assemblée a pourtant dérapé à cause de la violence verbale de certains orateurs : le Dr Nelson et le Dr Côté. Le premier déclara : « Le temps est arrivé de fondre nos plats et nos cuillers d'étain pour en faire des balles ». Le second : « Le temps des discours est passé, c'est du plomb qu'il faut envoyer maintenant à nos ennemis ».

Quant à Papineau, grave, troublé un peu dans sa conscience par la gravité des propos de ces orateurs, il déclara : « Le meilleur moyen de combattre l'Angleterre, c'est de ne rien acheter d'elle. Le recours aux armes, Non! Non! Pas ça! ».



Papineau à l'assemblée des Six-Comtés

Les conséquences de l'assemblée des Six-Comtés

Selon l'auteur, Gérard Filteau, les résultats de cette assemblée tenue à Saint-Charles-sur-Richelieu furent des plus malheureux. D'abord parce que cette assemblée de 6 000 personnes allait motiver l'intervention ecclésiastique et provoquer une forte explosion d'anticléricalisme; ensuite, parce que ce rassemblement gigantesque servirait de prétexte au gouvernement pour émettre des mandats d'arrestation, trois semaines plus tard.

L'assemblée avait été fort impressionnante et des plus remarquable, tant par le nombre des auditeurs et leur qualité, que par l'ordre qui y avait régné. Le curé Antoine Magloire-Blanchet de la paroisse Saint-Charles écrivait à ce propos : « C'était une assemblée d'hommes qui, par leur contenance, faisaient comprendre qu'ils étaient

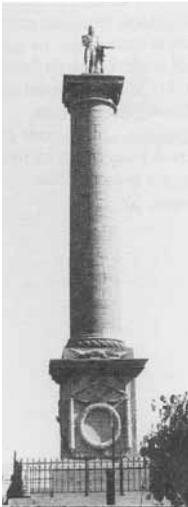
convaincus de l'importance des mesures que l'on devait soumettre à leur approbation; et leurs dispositions, après l'assemblée, étaient celles d'hommes persuadés que les souffrances du peuple étaient telles qu'il fallait faire les plus grands efforts pour les faire cesser ». C'est donc dire que l'assemblée des Six-Comtés eut un immense retentissement dans tout le pays.

Les patriotes extrémistes en devinrent plus audacieux et leur imprudence devint de la témérité. Dans plu-

sieurs paroisses du Richelieu, on érigea des colonnes de la Liberté. L'entraînement des esprits semblait désormais incontrôlable. Le même curé Blanchet, déjà cité, prit sur lui d'en avertir loyalement le gouverneur. Il lui envoya une longue lettre lui décrivant l'état des esprits et l'avertissant que l'on pouvait redouter le pire, si le gouvernement persistait dans son attitude. « Je crois que l'excitation est à son comble... » écrivait-il.

À Montréal, la ville était en effervescence, les journaux étaient d'une violence soutenue. Un soir de la fin d'octobre, Papineau fut attaqué par une troupe de Bureaucrates dans sa propre maison. Les pierres défonçaient les volets, cassaient les vitres, etc. tandis que des menaces de mort montaient de tous côtés. Malgré toute cette violence, « personne en dehors de quelques écervelés, ne désirait le recours aux armes » selon l'auteur.

Le clergé ne pouvait être qu'excessivement inquiet de la tournure des événements. Comme rien ne semblait plus vouloir calmer les esprits, les évêques crurent de leur devoir d'intervenir vigoureusement pour prévenir ce qui ne pouvait que devenir fatal. Aussi, dès le lendemain de l'assemblée des Six-Comtés, Mgr Lartique, cousin de Louis-Joseph Papineau, adressa un mandement offrant un exposé de la doctrine de l'Église. L'essentiel de ce mandement peut se résumer ainsi : « ... Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu... Ainsi, celui qui résiste à la Puissance résiste à l'ordre de Dieu; et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes ».



La colonne Nelson
sur la Place
Jacques-Cartier

Le complot bureaucrate (1)

À la suite de l'Assemblée des Six-Comtés, les rumeurs les plus fantastiques se mirent à circuler chez les Anglais. Voici des exemples.

Un bon matin, on apprenait qu'un citoyen reconnu comme un fervent patriote avait traversé à Laprairie, en route vers Saint-Hyacinthe. Une heure plus tard, on l'avait vu à Burlington et il avait acheté un fusil. Le midi, ce n'était plus un seul individu qui était allé acheter une arme, mais des dizaines, et le soir, c'étaient des régiments entiers de rebelles, des bataillons complets, toute une armée, etc. Voilà un faible aperçu de potins les plus invraisemblables pour alimenter la peur et provoquer les Patriotes.

Colborne lui-même, chef de l'armée anglaise, inventait les pires colportages. Il écrivait que Papineau exerçait des troupes vers les Trois-Rivières. Une invention de toute pièce. Au dire de certains Bureaucrates, tous les chefs patriotes imitaient Papineau et exerçaient des soldats.

Autre exemple de mensonge. Un nommé Hatt, propriétaire des moulins à l'Île-aux-Noix a remarqué certains attroupements des

Le fort Lennox à l'Île-aux-Noix, construit en forme d'étoile, est devenu un lieu historique en 1921. Des visites guidées sur plusieurs éléments de la vie militaire de l'époque sont disponibles. De plus, tous les bâtiments sont ouverts au public. Ainsi, nous pouvons visiter les magasins à munitions, la caserne, le logement des officiers, le corps de garde et la poudrière.

Patriotes. Il craint pour ses propriétés, il écrit aussitôt que les Patriotes se sont emparés de la forteresse de l'Île-aux-Noix. Un observateur, Waterwall, dépêché par les autorités, visite les lieux pour constater que le fort de l'Île-aux-Noix est toujours debout, ainsi que les autres forts de Chambly et de Saint-Jean. Encore une fois, l'événement a été inventé de toutes pièces.

L'objectif inavoué de ces fausses rumeurs « était de convaincre le gouverneur Gosford qu'il était devenu nécessaire de faire marcher les troupes contre les Patriotes... alors qu'il ne se produisait toujours rien ». De plus, l'hiver s'en venait à grands pas, donc, finies les grandes assemblées. Autre signe prouvant que l'agitation avait atteint son point culminant : les Fils de la Liberté venaient d'annoncer la fin de leurs activités pour l'hiver.

Nous sommes en 1837. Depuis le printemps, les Bureaucrates avaient usé de tous les moyens d'intimidation et de provocation possibles contre les Patriotes sans obtenir le succès escompté : appels à l'assassinat de Papineau et autres, fausses nouvelles, parades de troupes, guet-apens... Face à cette conjoncture, il n'y avait plus pour les Bureaucrates qu'à user de subterfuges pour faire entrer dans l'illégalité évidente les Patriotes et la majorité des Canadiens français que nous formions à cette époque. L'auteur, Gérard Filteau, précise : « Il a fallu aux Patriotes des miracles de patience pour ne pas se laisser entraîner à répondre par la violence à toutes ces invitations directes à se soulever ».

À suivre

Le complot bureaucrate (2)

Ce que visaient essentiellement les Bureaucrates, c'était d'opérer de façon à laisser croire que les Patriotes étaient des agresseurs. Alors, on obtiendrait facilement des déclarations contre les chefs patriotes et des mandats d'arrestation. Plus sadiques encore, « après l'émission des mandats d'arrestation contre les chefs, les Bureaucrates ne se presseraient pas de les exécuter, au contraire; on laisserait filtrer la nouvelle. Les chefs menacés verraient leurs partisans accourir pour les protéger. On appellerait alors les troupes anglaises à la rescousse et l'on attaquerait à l'improviste et sans sommation. Et le tour serait joué ». Selon l'auteur, Gérard Filteau, les faits concourent tous à confirmer cette analyse.

Étienne Parent qui n'avait pas une grande sympathie pour les Patriotes extrémistes abondait dans le même sens. Papineau aussi : «... oui, encore une fois, le pouvoir exécutif a mis en œuvre, contre des hommes innocents des combinaisons inhumaines qu'il avait reconnu, lui-même, n'avoir pas le droit de se permettre : c'est de lui qu'est venue la provocation ». D'ailleurs, toute la conduite de Papineau et ses discours sont là pour preuve qu'il n'a jamais voulu la prise d'armes. Plus étonnant encore, Colborne lui-même, *le Vieux Brûlot*, s'est chargé de confirmer ces dires. Le six octobre, il écrivait au gouverneur : « Le système d'agitation n'a principalement en vue que

d'intimider le gouvernement d'Angleterre en lui faisant croire que le pays est sur le point de se révolter ».

Bien sûr, « l'idée d'un Canada français autonome, voire même indépendant dans le futur, était, selon l'auteur, le grand rêve de tous. Mais on ne voulait obtenir ce résultat que par des moyens pacifiques et sans violence ». Bref, la rébellion n'existait pas de fait ni d'intention chez les Patriotes. D'aucuns qualifiaient l'agitation de révolte de paroles.

Pour corroborer encore l'existence du complot des Bureaucrates, voici ce qu'écrira O'Callaghan en 1852 : « Le mouvement de 1837 fut une attaque du gouvernement contre de paisibles citoyens, afin de les pousser, par surprise, à la résistance et à la violence ». Enfin, s'il est nécessaire d'en ajouter encore, l'auteur présente une dépêche du 7 août 1837 écrite par Lord Durham lui-même. Ce dernier rend les autorités anglaises responsables des événements de 1837. Et il ajoute :

« Après avoir déclaré que, furieux de voir les Canadiens résister, dans un dessein de salut national, aux projets de leurs adversaires, les Bureaucrates avaient alors résolu de les écraser par tous les moyens possibles ».

Voilà des témoignages qui réduisent au minimum la responsabilité des Patriotes dans toute cette malheureuse affaire.

Cet article et le précédent me permettent de voir maintenant l'histoire des Patriotes sous un autre jour. Et vous ?

L'offensive bureaucratique (1)

après le complot bureaucratique

L'offensive bureaucratique prend d'abord la précaution d'obtenir une réforme complète du domaine judiciaire de Montréal. Tous ceux qui avaient pris une part quelconque aux disputes récentes ou qui n'avaient manifesté aucun zèle en faveur des Bureaucrates furent destitués sans pitié et remplacés par des gens sûrs. De sorte que le 13 novembre 1837, cette épuration était complétée par la destitution de 71 officiers de justice dans le district de Montréal. Ils furent remplacés par 23 partisans sûrs.

À ce moment, les Patriotes ignoraient ce qui se tramait contre eux. Il arriva que les *Fils de la Liberté* devaient tenir leur assemblée mensuelle le lundi 6 novembre, leur dernière réunion avant la saison froide. La tenue de cette assemblée n'était donc pas un mystère pour personne. Cependant, des rumeurs couraient à l'effet que les *Fils de la Liberté* n'allaient non pas seulement tenir leur assemblée mais défilé dans les rues, ériger une colonne de la liberté et y arborer le drapeau tricolore. Selon l'auteur, Gérard Filteau, il semble bien que ces rumeurs n'avaient aucun fondement. Néanmoins, les magistrats émirent une proclamation prohibant les processions de toutes sortes. Papineau, de son côté, ordonna aux *Fils*



Monument de Chénier
Place Viger

de la Liberté de s'abstenir de tout défilé dans les rues. Les chefs de ces derniers avertirent les magistrats qu'ils s'abstiendraient de toute manifestation publique et qu'ils se contenteraient de tenir une assemblée sur un terrain privé, bien enclos par une bonne palissade. « C'est notre droit de nous réunir et nous ne l'abandonnerons pas sous le coup de menaces... Et pour montrer notre désir de garder la paix, nous n'aurons ni musique, ni drapeaux; nous nous réunirons sans armes comme citoyens, et nous nous séparerons paisiblement, si nous ne sommes pas attaqués ».

Les Bureaucrates n'en demandaient pas plus. Il leur suffisait qu'il y eût assemblée, même paisible, et dans une enceinte privée, pour prêter aux *Fils de la Liberté* les plus noirs projets et crier à la trahison. Les Bureaucrates affichèrent donc sur les murs de toute la ville des placards convoquant tous les Loyaux pour midi sur la Place d'Armes afin d'écraser la rébellion dans l'œuf. Face à une telle réaction, il est facile de voir qui violait la proclamation des magistrats. La perspective de ces deux assemblées simultanées produisit une excitation intense dans la ville.

Le journal *La Minerve* affirme : « Les jeunes Patriotes étaient réunis paisiblement lorsque les Bureaucrates se mirent à faire pleuvoir une grêle de pierres par-dessus la clôture tout en criant des épithètes les plus insultantes, les traitant de lâches ».

Que fera Papineau, lui qui n'a jamais prôné la violence?

L'offensive bureaucratique (2)

après le complot bureaucratique

Lorsque survient un conflit entre des personnes, des groupes, des nations, nous sommes portés à nous demander : qui est l'agresseur? Or, la tradition populaire a toujours été unanime à déclarer les Bureaucrates le parti agresseur.

À preuve, la bagarre du 6 novembre 1837 dans les rues de Montréal fournit deux circonstances incriminantes pour les Bureaucrates. En effet, que faisaient ces derniers sur la rue Saint-Jacques? Leur réunion ne se tenait pas là mais à la Place d'Armes, le jour même où les rues de la ville étaient placardées de pancartes interdisant les manifestations politiques publiques. Selon l'auteur, Gérard Filteau, « Non seulement les Bureaucrates étaient là où ils n'avaient pas affaire, mais ils étaient armés, sommairement peut-être, mais armés tout de même. Il est incontestable qu'il y avait préméditation chez eux, et les *Fils de la Liberté* ne se sont servis de leurs bâtons que pour se défendre ». Le journal *La Minerve* affirmait le lendemain : « Nous assurons que si les *Fils de la Liberté* n'avaient pas été provoqués, il n'y aurait pas eu de tumulte ». Évidemment, la presse anglophone soutenait exactement le contraire.

Où était Papineau durant ce tumulte?



Maison de Papineau à Montréal

Dans sa maison de la rue Bonsecours à Montréal. « Dans le cours de la soirée, le *Doric Club*, bureaucrate, remonta la rue Bonsecours, et pour la deuxième fois en quinze jours, entreprit de saccager la maison de

Papineau. Les troupes des *Fils de la Liberté* accoururent et dispersèrent les combattants du *Doric Club*. En passant devant les bureaux du *Vindicator*, un autre journal des Patriotes, le *Doric Club* enfonça les portes et envahit l'atelier. Ils sabotèrent les presses et les mirent hors d'usage ».

Ce que voulaient surtout les Bureaucrates, c'était d'avoir la tête de Papineau et de ses principaux collaborateurs. Les mandats d'arrestation commencèrent à pleuvoir. On arrêta de braves cultivateurs dont la seule faute était d'avoir participé à l'assemblée de Saint-Charles. On voulait ainsi provoquer le peuple à se soulever. Face à ces arrestations arbitraires, Papineau a été mis en demeure de faire un choix : rester ou partir. « S'il eût été possible à Papineau et aux autres d'espérer un procès impartial, ils pouvaient se laisser arrêter. Malheureusement, ils ne pouvaient compter sur l'impartialité ». En pratique, si Papineau décidait de rester au Québec, il s'exposait avec la quasi-certitude d'être lynché ou conduit à l'échafaud.

Le 13 novembre, à cinq heures de l'après-midi, Papineau quitta sa maison de la rue Bonsecours à Montréal accompagné d'O'Callaghan et de Dessaulles. Il descendit à la Pointe-aux-Trembles, d'où il traversa à Varennes. Le lendemain, la famille de Papineau quittait la ville à son tour pour se réfugier à Verchères.

Question : qu'aurais-je fait si j'avais été à la place de Papineau ?

La Rébellion à Saint-Denis-sur-Richelieu

23 novembre 1837

Pour éviter la bataille de Saint-Denis, il était du devoir du gouverneur de tout tenter avant de recourir à la force armée.

Or, le 19 novembre 1837, l'important député La Fontaine courut chez le gouverneur pour le supplier de convoquer immédiatement les Chambres, l'assurant que la députation serait prête à collaborer avec le gouvernement pour éviter des troubles. Le gouverneur Gosford hésita mais finit par refuser. Manœuvré par les Bureaucrates, ce dernier perdit alors une occasion en or pour éviter l'effusion du sang. En somme « les Patriotes ont tout fait en leur possible pour éviter une prise d'armes; de son côté, le gouvernement et son parti ont tout fait pour les y pousser et les y contraindre ». Si bien, qu'après une trentaine d'années de pétitions, de propositions, de confrontation, le 23 novembre 1837, bien malgré eux, les Patriotes de Saint-Denis se retrouvent assiégés par Colborne et une partie de sa puissante armée. Le moment est tragique. Les forces en présence sont disproportionnées.

Il était neuf heures du matin lorsque les soldats abordèrent le village. L'âme de la résistance à Saint-Denis était le docteur Wolfred Nelson, issu d'une famille anglaise. Déjà les émissaires dépêchés par Nelson avaient réveillé tous les Patriotes de la paroisse et les entraînaient vers le village. Nelson décida alors de se retrancher dans les premières maisons



du village. La résidence des Saint-Germain pouvait alors se transformer en une redoute inexpugnable. Une centaine d'hommes armés de fusils s'établirent dans cette maison. Une trentaine d'autres allèrent se barricader dans la distillerie de Nelson. D'autres petits groupes furent détachés dans les maisons du voisinage. Une cinquantaine furent placés en embuscade. Dans ce dernier groupe, la plupart n'avaient que des bâtons, des faux, des fourches ou de simples gourdins.

Après trois heures de lutte stérile, Gore, le commandant de Colborne, décida de changer de tactique en tentant de contourner les Patriotes. À trois reprises, ses hommes furent criblés de balles par un feu nourri; ils durent retraiter et lâcher pied pour de bon. Il était près de deux heures en après-midi.

Au même moment, des cris vibrants éclatent du côté des Patriotes. C'est Georges-Étienne Cartier qui arrive de l'autre côté de la rivière avec les secours venus de Verchères, de Contrecoeur, de Saint-Roch, de Saint-Ours et de Saint-Antoine. Ils sont en tout une centaine d'hommes bien armés qui traversent la rivière en bac et en chantant comme des forcenés. Face à cet important renfort, les Anglais sont débordés. Ils fuient. Après plus de six heures de combat, Gore se sent battu; il retraite et sonne le départ.

Bilan : côté Patriotes : 11 morts, 7 blessés.
Côté anglais : 116 ne répondent pas à l'appel, 30 morts, plus de blessés et 10 prisonniers.

La nouvelle de la victoire de Saint-Denis se répandit comme une traînée de poudre. Mais cette victoire devait être sans lendemain.

La Rébellion à Saint-Charles,

25 novembre 1837

La première joie du triomphe à Saint-Denis passée, Nelson ne se faisait pas d'illusions. Il dit à ses hommes : « Mes amis, nous avons le droit d'être fiers de la victoire que nous venons de remporter, mais, maintenant, nos têtes sont en jeu. Il n'y a plus moyen de reculer. Il faut que nous tenions bon et acceptions les conséquences de nos actions ».

Le 25 novembre, le jour même de la bataille de Saint-Charles, eut lieu à Saint-Denis l'inhumation des victimes du combat. Le curé Demers s'obstina à considérer ceux qui n'avaient pas pu se confesser comme des excommuniés. Il refusa leur entrée dans l'église et l'on dut les inhumer dans la partie non bénite du cimetière, dans une fosse commune. Cette décision du curé souleva la population.

Quant au village de Saint-Charles, il était considéré le château fort des Patriotes du Richelieu, et son curé, l'abbé Blanchette, était lui un ardent Patriote et ne s'en cachait pas. À preuve, avant le combat, il se rendit bénir les Patriotes. « Il leur recommanda de ne pas oublier Dieu, qu'il était avec eux, et les exhorta à se préparer à bien mourir. Il se retira ensuite les larmes aux yeux ».

Pendant ce temps, différentes brigades de l'armée anglaise s'approchaient de Saint-Charles : une compagnie du 66^e, un détachement d'artillerie avec deux pièces de canon et douze cavaliers, en tout environ 300 hommes. Par la suite, des renforts s'ajoutèrent à l'armée anglaise. Wetherall, un commandant d'une partie de l'armée, s'était avancé jusqu'à portée de fusil, mettant le feu aux maisons et



La rébellion à Saint-Charles

aux granges du village. Il disposa sa brigade en colonne serrée et se décida à donner le signal de l'attaque.

Les Patriotes laissèrent approcher les soldats. Une décharge générale éclata. Au dire de témoins oculaires, une trentaine de soldats anglais tombèrent morts ou blessés. Les officiers anglais ne s'attendaient pas à une résistance aussi opiniâtre et ils eurent même un instant de stupeur lorsque les Patriotes tirèrent un coup de canon. Ce fut d'ailleurs le seul durant la bataille. Le sort du combat resta un moment incertain tant que les lignes des Patriotes purent tenir contre les décharges répétées des canons. Mais Wetherall cria alors à ses trois compagnies de charger à la baïonnette. Plusieurs Patriotes retraitèrent. Ce fut alors un épouvantable corps à corps qui s'en suivit. Puis, l'artillerie se tut. Le combat était fini; il avait duré une heure.

Les Patriotes étaient écrasés : une trentaine de morts, trente blessés et autant de prisonniers. Du côté anglais, on ne s'est jamais entendu sur le nombre exact de morts, de blessés et de prisonniers.

Voie Victis Malheur aux vaincus

La défaite de Saint-Charles fut le signal de la débandade dans les Six-Comtés. Les Patriotes avaient espéré que toutes les paroisses se lèveraient pour se jeter sur le chef de l'armée de Colborne. Il n'en fut rien. On manquait d'armes, de munitions et surtout de chefs.

La victoire à Saint-Denis avait exalté bien des esprits. Un succès semblable à Saint-Charles aurait certainement été suivi d'une organisation sérieuse qui eût mis de l'unité et de l'espoir. Mais, au lieu de ça, on avait été battu. Le désappointement qui en résulta fut suivi aussitôt d'un sentiment de défiance contre les chefs.

C'est donc dans ce contexte de découragement que, le 12 décembre, le gouverneur Gosford émit une proclamation mettant à prix la tête des principaux chefs. 4 000 \$ étaient offerts pour l'arrestation de Papineau, 400 \$ pour celle des Desmary, Davignon, Amyat, Franchère, Perraut, Gauvin, Gauthier et Desrivières. Quelques jours plus tard, on offrait 2 000 \$ à qui prendrait Brown, O'Callaghan, Côté, Drolet et Rodier. Il y avait déjà 45 prisonniers à Montréal et 11 à Québec. Il ne restait plus aux chefs qu'à se cacher ce qui devenait à peu près impossible, ou à fuir aux États-Unis, ce que firent Papineau, O'Callaghan et bien d'autres. Nelson et ses amis furent les derniers à prendre la fuite. Ils attendirent cependant trop tard et c'est ce qui explique que la plupart furent pris. Nelson fut celui qui eût le plus à souffrir dans

sa fuite : du froid, de la faim, de l'égarement dans des bois glacés et enneigés, obligé de se cacher le jour et de marcher la nuit dans des chemins impraticables.

Pendant ce temps, avec 1 100 hommes, le commandant de l'armée anglaise, Gore, préparait une nouvelle invasion de Saint-Denis. Il voulait effacer son premier échec. Les habitants lui envoyèrent un parlementaire pour faire leur soumission et le prier de ne pas détruire le village. On répondit aux habitants que les propriétés des rebelles seraient incendiées. Alors commença pour les gens de Saint-Denis un nouvel exode. Ils se hâtèrent d'enlever leurs effets pour les cacher dans les bois et dans des paroisses voisines. Le village est devenu désert. Ceux qui ont décidé de ne pas partir, furent soumis à des brutalités, à des menaces, à des mauvais traitements, à des tentatives malhonnêtes contre des femmes, des enfants et des vieillards.

Toutes les maisons du village furent livrées au pillage. Une cinquantaine de constructions diverses furent ainsi détruites. Puis, on commença la chasse aux rebelles. Après six jours de vandalisme, Gore marcha sur Saint-Charles et sur Saint-Hyacinthe. Puis eût lieu un autre accrochage entre les Patriotes et des Bureaucrates à Moore's Corner. Ce fut le dernier de la campagne de 1837 au sud du Saint-Laurent.

Malheur aux vaincus ! Voici un exercice : trouver un exemple dans notre histoire passée ou récente qui démontre bien que ce vieux dicton est encore d'actualité.

Bataille de Saint-Eustache

Le soulèvement était écrasé dans les six comtés. Depuis la défaite de Saint-Charles, les Patriotes de Montréal se terraient et tâchaient de se faire oublier. À Québec, tout était calme ainsi qu'à Trois-Rivières.

De plus, le gouverneur Gosford fit publier une proclamation, bien accueillie, invitant les Patriotes à se tenir tranquilles. « Retournez dans vos foyers et au sein de vos familles; et soyez assurés qu'un gouvernement puissant et miséricordieux est plus désireux d'oublier que de ressentir les injures... »

Alors que le calme renaissait en province, le comté des Deux-Montagnes, lui, demeurait toujours en effervescence. Les chefs patriotes du Nord habitaient surtout Saint-Benoît, non loin de Saint-Eustache. Et de tous ces Patriotes, « Chénier devait demeurer le plus remarquable, tant par son courage que par sa mort si douloureuse et si triste ». Selon l'auteur, Gérard Filteau, les Patriotes de l'endroit, Girouard et Chénier, étaient les chefs naturels des Patriotes du Nord et si on les eut laissés à eux, les événements en eussent été grandement modifiés pour le plus grand bien de cette région.

Malheureusement, ils furent supplantés par un étranger Amury Girod, Suisse d'origine, arrivé au pays en 1827. Toujours selon l'auteur, cette personne était un matamore, grand parleur, petit faiseur, dépourvu de jugement. C'est pourtant lui qui s'imposa comme commandant en chef, pour le pire dans la suite des événements. Il faut aussi noter que la population des Deux-Montagnes n'avait

aucune intention de prendre les armes et Girod en fut bien désappointé.

Pendant qu'à Saint-Eustache, Girod tentait d'organiser un semblant d'armée, à Montréal, Colborne reconstituait ses troupes au nombre de 2 000 hommes. De sorte que le 13 décembre, il se mettait en marche vers Saint-Eustache avec un convoi militaire d'une longueur de deux milles. Si bien que l'arrivée de l'imposante armée de Colborne ébranla tellement les Patriotes que la moitié s'enfuit dans les bois avec leur femme et leurs enfants. Girod aurait dû alors se rendre à l'ennemi au lieu d'offrir ses 250 combattants aux canons de l'ennemi.

La bataille fut relativement courte. Elle débuta vers midi pour se terminer vers 4 h pm. Colborne encercla tout le village de Saint-Eustache et mit le feu dans certaines maisons. Pour se défendre, les Patriotes se réfugièrent dans le couvent et l'église où combattaient déjà Chénier avec ses hommes. Le feu dans l'église obligea Chénier à sauter par les fenêtres avec ses compagnons. Il trouva la mort dans cette pénible opération. Des marques de boulets de canons paraissent encore aujourd'hui au-dessus des portes de l'église.

Bilan de cette bataille : du côté des Patriotes, le curé Paquin parle d'environ 70 morts et de 120 prisonniers. Du côté des ennemis : environ 70 morts.

Durant la saison estivale, pourquoi ne pas visiter ce lieu historique qu'est devenu Saint-Eustache?

Les nuits rouges (1)

Le 13 décembre 1837, tout le centre du village de Saint-Eustache flambait.

L'intérieur de l'église n'était plus qu'un vaste brasier. Des blessés gémissaient et râlaient. Les soldats s'enivraient des boissons trouvées dans les maisons. Ils pillaient tout ce qu'ils pouvaient emporter. Pendant ce temps, Colborne laissait faire. Des brancardiers se mirent à ramasser des blessés : une quinzaine de Patriotes. Les morts devaient rester sur les champs ou sur la glace durant plusieurs jours jusqu'à ce que leurs parents et amis, rassurés par le départ des troupes, vinsent les recueillir. Le corps de Chénier fut trouvé vers six heures; on le transporta à l'auberge Addison où on s'acharna sur lui sous prétexte d'en faire l'autopsie. Durant trois jours le cadavre demeura exposé sur le comptoir de la taverne. Durant tout l'après-midi et la veillée, les routes rayonnant autour de Saint-Eustache avaient été couvertes de fuyards. Girod était de ce nombre. Il s'était d'ailleurs sauvé dès les premiers coups de feu.

Au lendemain de la bataille de Saint-Eustache, les troupes anglaises se mettent en marche vers le village de **Saint-Benoît**. « Elles marchaient lentement, s'arrêtant aux maisons des Patriotes pour piller. L'un se chargeait des dindes, un autre des poulets, un autre du beurre. De temps en temps, on mettait le feu à une maison... » Colborne se mit aussi en marche vers Saint-Benoît. C'est alors qu'une délégation de 14 citoyens, portant des drapeaux blancs, demanda à être reçue par Colborne. Ils venaient sur les conseils de l'abbé Dufresne. Le long du trajet, toutes les maisons avaient arboré un drapeau blanc en signe de soumission. Colborne demanda de déposer les armes. En dépit des promesses de Colborne de

respecter les personnes et les lieux, le pillage se poursuivait de plus belle. On s'attaqua à l'église pour y commettre plusieurs profanations : décapitation des statues, hosties répandues à terre et foulées au pied, vases sacrés utilisés pour satisfaire les besoins naturels, ornements sacerdotaux accrochés au cou des chevaux, scènes dignes des invasions barbares. Violation des femmes, brutalité envers les enfants, etc. Le pillage dura toute la nuit. Le matin, comme il ne restait plus rien à voler, on mit le feu aux maisons et aux granges. Puis, Colborne ordonna le départ de Saint-Benoît. Saint-Scholastique et Saint-Hermas ne furent pas épargnés. On poussa les incendiés des maisons jusqu'à Sainte-Thérèse.

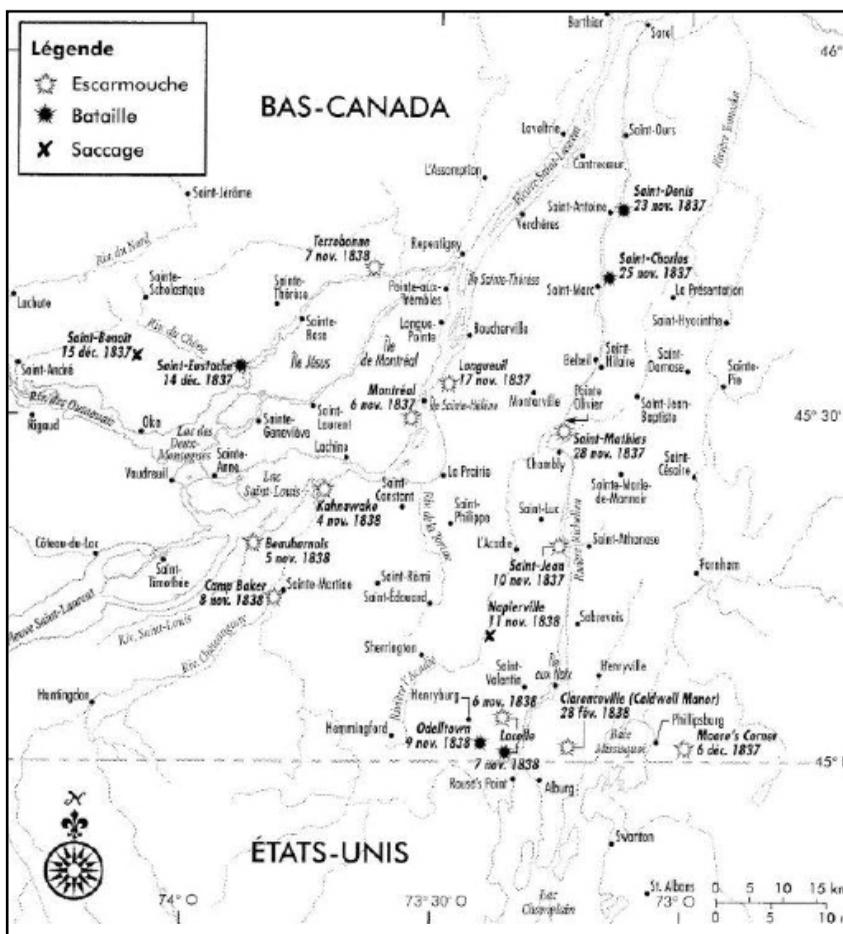
Le soulèvement à Saint-Benoît était pour ainsi dire indépendant de celui de Saint-Eustache. Les gens de ce village étaient en général restés chez eux. On avait rapporté à Colborne que Saint-Benoît était le château-fort des Patriotes dans le Nord. On prétendait qu'ils y possédaient un camp retranché formidablement défendu par des barricades, des canons, et occupé par plusieurs milliers de Patriotes. Selon l'auteur, il n'y avait rien de vrai dans tout cela. Une simple diversion. Au même moment, des éclaireurs accoururent avec la nouvelle que « tous les habitants de Saint-Andrews, Carillon, Greenville, Gore et même de Glengarry, forts de plus de 2 000 hommes, marchaient vers Saint-Benoît ». Les Patriotes se trouvaient cernés, ne pouvant compter que sur quelques centaines de combattants face aux deux armées comprenant ensemble plus de 5 000 hommes. La résistance était inutile face au poids du nombre. Girouard, le chef patriote de l'endroit, le savait bien; c'est pourquoi il demanda aux Patriotes de rentrer chez eux.

Les nuits rouges (2)

La rentrée de Colborne à Montréal fut un triomphe pour les Bureaucrates. Il revenait en vainqueur, traînant à sa suite plus de cent prisonniers. La loi martiale venait d'être proclamée et on commença à dénoncer et à arrêter les Patriotes,

plus d'un millier. « Dans le district de Montréal, toutes les familles avaient à déplorer un mort de quelque parent ou ami, ou l'exil, ou l'emprisonnement d'un autre ». Chez les Patriotes, la vie semblait arrêtée.

Carte des batailles de 1837-1838



Lord Durham et les prisonniers

Londres finit par apprendre les nouvelles des batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles; il suspend alors la Constitution pour trois ans. Le 25 avril 1838, Lord Durham est nommé gouverneur.

Personnage fastueux, il réclame un vaisseau de guerre pour traverser au Canada et venir prendre possession de son poste. Question d'en imposer. Selon l'auteur, bien que son séjour n'ait duré que cinq mois, il reste l'un des plus importants dans l'histoire du Canada. « Durham était un dictateur par instinct. Il ne souffrait pas la contradiction. Il avait le courage de ses idées, mais il était affligé d'un caractère irascible à l'extrême, passionné et aussi vindicatif... » Il était aussi un homme d'action.

Il arrive à Québec le 27 mai 1838; sa traversée a donc duré un mois. Dès son arrivée, il dissout le Conseil spécial. Il fait une proclamation qui donne confiance à la population. Il

La mort des prisonniers ne leur semblait pas suffisante.

Un certain Tom, bureaucrate, proposait de traiter les Canadiens comme Lawrence avait traité les Acadiens. La déportation, rien de moins. Face à cette haine viscérale et à ce guépier, Durham chargea rapidement deux enquêteurs, Buller et Turton de faire le point sur la question des prisonniers. Jusqu'à ce jour, on avait arrêté 515 suspects. À la date du 5 avril 1838, 340 avaient été libérés sous caution ou sous condition. Après cette date, un trentaine d'autres avaient recouvré aussi leur liberté, de sorte qu'il restait encore 140 détenus en prison. La loi martiale n'existant plus, les délits relevaient maintenant des tribunaux civils. Comment faire pour ne pas provoquer ni les Patriotes ni les Bureaucrates? Durham savait très bien que, selon une de ses dépêches du 9 août, « la rébellion avait été précipitée par le parti anglais et par Colborne en particulier ».

Après de nombreuses délibérations, Turton et Buller, les deux enquêteurs de Durham, optèrent pour une attitude de clémence qui, tout en respectant un peu de justice, permettrait de faire figure de vainqueur généreux. Durham refusa d'accepter cet arrangement, à moins que les prisonniers eux-mêmes ne lui en adressent la demande. De plus, il fallait aussi obtenir l'approbation du parti anglais. Parmi les 140 détenus, il y en avait une dizaine que l'on pouvait considérer comme des chefs de soulèvement. C'est sur eux que devait retomber le châtime. Comme l'avait dit Durham, il fallait obtenir d'eux une confession.



Prison du Pied-du-Courant à Montréal
Vue en 1939

veut hâter le rétablissement de la constitution. Autre dossier urgent et très difficile. Que faire de tous ces prisonniers politiques? La masse des Bureaucrates avait soif de vengeance.

Lord Durham et les déportés aux Bermudes

Dans l'article précédent, nous avons vu le rôle important que Lord Durham a joué dans le dossier des prisonniers politiques. Pour tenter de finaliser ce dossier, il fit appel à un intermédiaire entre le gouverneur et les prisonniers, Simson.

Ce dernier proposa une lettre à signer que les prisonniers refusèrent. Ces derniers composèrent donc eux-mêmes leur lettre avec l'aide de Girouard, chef patriote de Saint-Benoît. Girouard était très réticent à voir ses collègues signer cette lettre qui pouvait se tourner contre eux. Voici un passage de cette lettre : « Nous nous sommes révoltés ni contre la personne de Sa Majesté, ni contre son gouvernement, mais contre une vicieuse administration coloniale ».

Dès la réception de la lettre de ces prisonniers, Durham rassembla son Conseil et lui fit adopter cette fameuse ordonnance destinée à la sécurité du Bas-Canada. En vertu de cette ordonnance, les huit détenus qui s'en étaient remis à la discrétion du gouvernement seraient déportés aux Bermudes pour un temps indéfini. Le même jour, une autre proclamation accordait une amnistie complète à tous les autres détenus, à la seule condition de fournir des cautions. « Le règlement de cette question si difficile s'était fait avec grande humanité. Malheureusement, tout cela était dans l'illégalité flagrante puisqu'on avait passé par-dessus les tribunaux, qui seuls avaient droit de proclamer les accusés coupables. Malgré tout, la mesure plus clémentine qu'on pensait remporta un grand succès auprès de la population. Dès le 2 juillet 1838, les

déportés furent enchaînés et conduits au Pied-du-Courant à Montréal. Le lendemain, on les transborda à Québec sur la frégate La Vestale.

Selon l'auteur, Gérard Filteau, « Un délégué de Durham, Charles Buller, vint saluer les déportés, leur donna quelque argent et leur fit apporter quantité de provisions et de friandises ». La traversée dura 20 jours et on les déposa à Hamelton, capitale des Bermudes.

Le sort des prisonniers politiques ainsi réglé, pensait-on, Durham entreprit son enquête sur le pays. Mais au même moment éclate une véritable bombe politique dans le paysage québécois : le désaveu de Lord Durham par Londres voté à 56 pour, 36 contre. Blessé au vif dans son orgueil, irrité à l'extrême, Durham décida de protester immédiatement contre le désaveu en donnant sa démission de façon irrévocable. La population en fut grandement affectée et le signala clairement.

Durham se rembarqua pour l'Angleterre le 1^{er} novembre 1838. « Ce fut une triste journée et un triste départ... » Et dans l'ombre grondait une autre tempête : le second soulèvement des Patriotes.



Le soulèvement de 1838

Après le désastre de Saint-Charles et de Saint-Eustache, les Patriotes les plus compromis s'étaient hâtés de franchir la frontière américaine pour se mettre à l'abri des policiers. Ils avaient trouvé un refuge dans les villes limitrophes de Champlain, Plattsburg, Swanton, Highgate, etc. Ils furent bientôt plusieurs centaines. Tous ces gens étaient aigris au suprême degré, exaspérés par la destruction de leurs propriétés, la dispersion de leurs familles, la captivité de leurs parents ou amis. Ils étaient disposés à écouter tous les projets de revanche et de vengeance qui pouvaient leur être proposés.



Robert Nelson

Il faut savoir aussi que plusieurs des principaux chefs patriotes se trouvaient au milieu d'eux : Papineau retiré à Albany, O'Callaghan, Duvernay, Robert, frère cadet de Wolfred Nelson, héros de Saint-Denis, etc. Ce Nelson deviendra d'ailleurs la figure marquante en 1838.

Face au projet trop risqué d'envahir le Canada sans l'appui des États-Unis, Papineau désabusé, se retira du projet et se mit à voyager. Nelson devint alors d'emblée le chef des émigrés. Il se mit aussitôt à l'œuvre pour préparer l'invasion du Canada. Sous son impulsion, tous se mirent au travail. On fondit des balles et on se procura des armes. Pour un certain temps, ces Patriotes émigrés reçurent l'appui de bon nombre de citoyens américains. De sorte que le 28 février 1838, à la tête de 300 partisans qu'il avait rassemblés à Alburg, Nelson traversa la frontière et s'établit à un demi-mille de celle-ci à Caldwell's Manor. De là, il lança une déclaration d'indé-

pendance du Canada dans laquelle il proclamait la république et énumérait une longue suite de réformes à exécuter.

Déclaration d'indépendance

« Attendu que le solennel contrat fait avec le peuple Bas-Canada et enregistré dans le livre des Statuts du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le 31^e chapitre des Actes passé dans la 31^e année du règne du Roi George III, a été continuellement violé par le Gouvernement Britannique, et nos droits usurpé; et attendu que nos humbles pétitions, adresses, protêts, remontrances contre cette conduite préjudiciable et inconstitutionnelle, ont été faits en vain; que

....

Nous, au nom du peuple du Bas-Canada, reconnaissant décrets de la divine Providence, déclarons solennellement :

1. Que de ce jour et à l'avenir, le peuple du Bas-Canada est libre de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que le politique entre ce pouvoir et le Bas-Canada, est maintenant rompu.
2. Qu'une forme républicaine de gouvernement est celle convient le mieux au Bas-Canada, qui est ce jour déclaré être une république.....»

Dans toute cette opération, les Patriotes n'avaient pas pris les mesures de discrétion suffisantes dans la préparation de leur expédition et leurs projets avaient été éventés. De sorte que sur le conseil du général Wool, commandant des troupes américaines stationnées au Lac Champlain, Nelson accepta de repasser la frontière. Si non, sa petite armée eût été taillée en pièces.

Cependant, cet échec du 28 février ne découragea pas les Patriotes. Ils décidèrent immédiatement de se réorganiser. Afin de garder cachés leurs préparatifs, ils résolurent de fonder une vaste société secrète destinée à unir étroitement tous ceux qui voulaient contribuer à la lutte pour l'indépendance canadienne. Ce fut l'association des Frères Chasseurs. Tel sera l'objet du prochain article.

Les Frères Chasseurs (1838)

Tel que déjà annoncé, le présent article porte sur les Frères Chasseurs. Qui étaient-ils? **Une Association secrète fondée aux États-Unis, principalement sous l'impulsion de Robert Nelson. Cette Société était destinée à unir tous ceux qui voulaient contribuer à la lutte pour l'indépendance canadienne.**

Cette Société fit de nombreux adhérents aux États-Unis et au Canada; elle étendit partout ses ramifications, à Québec, aux Trois-Rivières, à Saint-Thomas, dans la Beauce, à Montréal, dans la vallée du Richelieu, etc. Colborne prétendait que la seule ville de Montréal comptait plus de 3 000 adhérents. L'Association comptait plusieurs grades. Les Frères Chasseurs avaient des signes secrets. Les initiations se faisaient généralement la nuit. L'Association avait son comité central canadien à Montréal. Le comité sut si bien préserver le secret de son existence et de ses délibérations que les autorités n'en entendirent pas parler et ne purent saisir ses officiers.

De plus, le travail d'organisation des Frères Chasseurs fut grandement favorisé par la politique raciste de Durham. En effet, la proclamation de ce dernier, le 9 octobre, était très claire : imprimer au Canada un caractère purement anglais. Bref, Durham préparait un double assaut contre la nationalité française et contre sa foi. Selon l'auteur, Gérard Filteau, c'en était assez pour justifier, sous certaines conditions, un soulèvement populaire. Cette fois, le clergé qui s'était élevé l'année précédente contre le discours et l'action des Patriotes, se tint absolument silencieux. Bien des gens aussi qui



Frères Chasseurs en 1838

s'étaient abstenus en 1837, se mirent à prêter l'oreille aux propos des Frères Chasseurs.

Pendant ce temps, Nelson préparait son travail avec les insurgés du Haut-Canada, l'Ontario. Les deux groupes, celui du Bas-Canada et celui du Haut-Canada devaient frapper en même temps, désarmer les Bureaucrates et les Loyalistes, restés fidèles à la Couronne d'Angleterre, puis lancer des attaques simultanées sur Sorel, Chambly, Laprairie, Beauharnois, Montréal et Québec. Le plan était vaste et avait certaines chances de réussir aux conditions essentielles d'avoir des armes et des chefs compétents. Malheureusement, armes et chefs firent défaut, et, par la suite, le plan devait complètement échouer. Ce qui augurait très mal pour la suite des choses.

La répression ne devait pas tarder. Elle fera l'objet du prochain article.

La répression

Avant de parler de répression, voyons d'abord l'échec du plan d'attaque des Frères Chasseurs. Le 6 novembre 1838, une troupe de Patriotes formée de 500 hommes prend la route la plus directe vers le village de Lacolle. À la suite d'une bataille serrée à cet endroit, les Patriotes atteignirent la frontière des États-Unis. Les recrues qui devaient les y rencontrer n'étaient pas au rendez-vous. Les autorités américaines ayant prévenu leurs mouvements les avaient empêchées de tenir leur promesse.



Ruines de Saint-Benoît

Le lendemain matin, les Patriotes tombèrent dans une embuscade qui jeta la consternation parmi leurs rangs. Les Patriotes virent tout de suite que la lutte était inutile. De plus, les balles commençaient à semer la mort. Déjà une dizaine d'hommes étaient tombés sur le champ de bataille. Ce fut alors la déroute. Les Patriotes abandonnèrent leur canon, jetèrent les fusils dont ils venaient de prendre possession. La fuite s'arrêta à la frontière. Le combat n'avait duré qu'une demi-heure. L'armée de Napierville, non loin de la bataille, se trouva fort affaiblie par la dispersion de ce bataillon qui était pourtant le mieux armé. Cette nouvelle découragea beaucoup de Patriotes.

Autre mauvaise nouvelle : la marche de Colborne vers Napierville avec une armée de 7 000 hommes, la plus grande armée que l'on eût vue au Canada depuis 1760. Le 8 novembre, Colborne fit adopter six ordonnances pour bloquer toute vie sociale, économique et militaire. De plus, il proclama la loi martiale. Les Patriotes avaient fui laissant la plupart des villages déserts. C'était la ruine complète à Lacolle-Odelltown, Napierville, Beauharnois, etc. Puis, ce fut la répression. Comme elles l'avaient fait à Saint-Eustache et à Saint-Benoît, les troupes de Colborne se mirent à incendier des maisons. La victoire des nôtres au Camp Baker, le 9 novembre, fut le dernier combat livré par les Patriotes. Ce fut une victoire inutile. La rébellion était terminée une semaine exactement après son début.

Quant aux troupes de Colborne, elles se mirent à patrouiller le pays en tous sens. Ces marches et contre marches étaient partout l'occasion de scènes de destruction inouïes. En deux ou trois jours, les Bureaucrates accumulèrent plus de ruines que ne l'eût fait un mois entier de guerre. Non seulement content de voir brûler les maisons l'hiver, le Bureaucrate Adam Thom écrivait avec haine dans son journal le *Herald* : « Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui n'ont pas péri, pendant l'hiver qui approche, puisqu'ils n'ont devant les yeux que les horreurs de la faim et du froid. Pour avoir la tranquillité, il faut que nous fassions la solitude, balayons les Canadiens de la face de la terre ».

Question : Comment en sont-ils arrivés à développer une telle haine?

La terreur (1)

Le dernier article a fait état de la répression qu'ont subie les Patriotes. Le présent article évoquera le régime de terreur qui s'en est suivi. En effet, dès son retour de Napierville à Montréal, le 4 novembre, Colborne fit émettre une foule de mandats d'arrestation. Dans la confusion du premier moment, il soupçonnait tout le monde. Même La Fontaine fut l'un des premiers arrêtés avec beaucoup d'autres. En voici quelques uns : Girouard, Benjamin, Viger, Fabre et Pierre de Boucherville. Des noms qu'on retrouve sur certaines rues de Montréal.

Aussitôt la loi martiale proclamée, les prisonniers se mirent à affluer à la prison du Pied-du-Courant. Cette prison, neuve, devint rapidement trop petite. Il fallut réoccuper la vieille prison de la Place-Jacques-Cartier. Celle-ci ne suffisant plus, on organisa une geôle dans le magasin Fry à la Pointe-à-Cal-lières. Pour emplir ces prisons, une véritable chasse à l'homme qui devint comme le sport des Bureaucrates. Il y avait des postes d'arrestation non seulement à Montréal, mais aussi en périphérie de la ville à : Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Yamaska, Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Saint-Césaire, Saint-



Prisonniers se rendant à la prison du Pied-du-Courant

Jean, Chambly, Napierville, Châteauguay, etc. Lorsque l'on avait réuni un nombre suffisant de prisonniers, on les dirigeait vers Montréal sous bonne escorte. Le convoi, parti des postes les plus éloignés, se grossissait en cours de route. Le soir, on parquait les prisonniers dans quelque écurie.

À Laprairie ou à Longueuil, il fallait traverser le fleuve pour entrer en ville. Lorsque les prisonniers prenaient pied à terre, ils étaient l'objet d'injures de la part des Bureaucrates. Ces derniers les lapidaient de boules de neige, d'œufs gâtés, d'immondices. On crachait même sur eux. Quant aux Patriotes qui avaient échappé à la police, ils se cachaient dans les caves, les greniers, les granges, les cabanes à sucre ou les abris de branchages.

À la suite de cette chasse à l'homme, le 19 décembre 1838, 753 Patriotes étaient sous arrêt; ce nombre atteint 1 200 quelques semaines plus tard dont 19 provenaient du district de Saint-François.

Au début de l'emprisonnement, la discipline était extrêmement sévère. Les prisonniers étaient au pain et à l'eau et devaient garder le silence absolu. Les autorités finirent vite par se convaincre que ces *terribles rebelles* n'étaient pas très dangereux et ils relâchèrent peu à peu la discipline. De plus, les officiers de la prison étaient en majorité des Canadiens et des Chouayens.

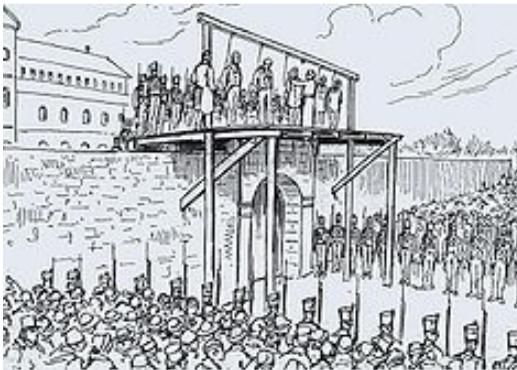
À suivre

La terreur (2)

Un peu de baume sur la douleur des prisonniers et de leurs familles. Madame Émilie Gamelin, fondatrice des Filles de la Charité, était sans cesse avec les prisonniers pour les secourir, les consoler et les encourager, si bien qu'on la surnomma l'ange des prisonniers.

Pendant ce temps, Colborne était fort ennuyé de tous ces prisonniers et se demandait comment en sortir. Il dit non aux demandes pressantes de clémence de la part des prisonniers et de leurs familles. Si bien que le 21 décembre Cardinal et Duquette, âgés de 20 ans, montèrent sur l'échafaud. Les autres seront pendus plus tard. En conduisant ces Patriotes à l'échafaud, Colborne répondait à une demande d'un certain Thom, bureaucrate, sans cesse en guerre avec les Patriotes. Ce dernier disait : « Il faut Mener à terme le procès de cette fournée de traîtres qui est en prison. Il sera ridicule d'engraisser cela tout l'hiver pour les conduire plus tard à la potence ».

La dernière soirée avant leur pendaison fut des plus émouvantes. La femme de Cardinal



Pendaison de Patriotes à la prison du Pied-du-Courant

s'arrachant de son lit de malade, au péril de sa vie, vint en prison accompagnée de ses enfants. Duquette reçut une dernière visite de sa mère et de ses sœurs. Ils consacrèrent ensuite la majeure partie de la nuit à se confesser et à s'entretenir avec l'abbé Labelle. Un peu avant neuf heures, on les conduisit au bourreau.

Peu avant de monter au gibet, Joseph Cardinal écrivait à sa femme : « *Très chère épouse, enfin, chère amie, je suis à la veille de recevoir le prix de mes imprudences. Demain, à l'heure que je t'écris, mon âme sera devant mon Créateur et son juge. Je ne crains pas ce moment redoutable; je suis muni de toutes les consolations de la religion et Dieu, en se donnant à moi ce matin, me laisse espérer avec confiance qu'Il me recevra dans son sein aussitôt après mon dernier soupir... Je termine, chère amie, en te faisant de sincères adieux et les souhaits les plus fervents pour ton bonheur sur la terre et dans le ciel. Je t'embrasse de toute mon âme. Crois-moi ton malheureux et affectueux époux. J.N. Cardinal* ».

Ces deux exécutions, dans des circonstances discutables et le spectacle horrible qui avait accompagné celle de Duquette créa la plus profonde impression dans le public que l'on cria de partout à l'adresse de Colborne les mots de tyran et de bourreau. La Fontaine, au risque d'être arrêté de nouveau, écrivait au gouverneur « qu'il fallait autre chose que du sang pour prévenir une rébellion ».

Face à tant de terreur et de douleurs, réalisons-nous le prix que nos ancêtres ont accepté de payer pour l'obtention de l'idéal démocratique ?

La terreur (3)

À la suite de l'exécution de Cardinal et de Duquette, le journal des Bureaucrates, *Le Hérald*, veillait plus que jamais au grain. Sous la pression de ce journal, le gouverneur et son Conseil cédèrent à la tentation de poursuivre la terreur, si bien que le patriote Decoine apprenait qu'il monterait sur l'échafaud le 18 février. Il ne devait pas être le seul ce jour-là. En effet, le 10, de nouvelles condamnations avaient été prononcées, et sept Patriotes étaient désignés à la potence dont :

- les frères Sanguinet, tous deux cultivateurs, Ambroise à Saint-Constant et Charles à Saint-Philippe
- François-Xavier Hamelin, âgé de 23 ans, cultivateur à Saint-Philippe
- Joseph Robert, également cultivateur à Saint-Philippe, laissant dans le deuil son épouse et 5 enfants.

Face à ces exécutions, plusieurs Anglais éminents, dont William Workman, étaient entièrement dégoûtés et se mirent à intervenir en faveur des condamnés. Malgré tout, le 11 février, les condamnés apprirent que les autorités de la prison avaient commandé sept cercueils. Ces condamnés passèrent la nuit à se demander chacun si son tour n'était pas arrivé. Le lendemain après-midi, les gouverneurs de la Couronne se présentèrent au bureau du geôlier pour informer les victimes qui devaient être exécutées le vendredi suivant, soit le 15 février. Ils étaient cinq : De Lorimier, Hindenlang, Narbone, Nicolas et Daunais.

À 11 heures, De Lorimier s'assit devant sa petite table et se mit à écrire son fameux testament politique. Quelques passages de ce précieux document méritent d'être retenus

parce qu'ils expriment les sentiments de sincérité et de patriotisme de beaucoup de Patriotes de 1838. « ... *Je meurs sans remords, je ne désirais que le bien de mon pays dans l'insurrection et l'indépendance; mes vues et mes actions étaient sincères et n'ont été entachées d'aucun des crimes qui déshonorent l'humanité...*

Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient encore du courage et des espérances pour l'avenir. Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours; ils seront libres, un pressentiment certain et ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà qui remplit de joie, quand tout est désolation et douleur autour de moi... Pour mes compatriotes, je meurs en m'écriant : Vive la liberté, vive l'indépendance ».



François-Marie-Thomas
De Lorimier

Bilan judiciaire :

- 12 Patriotes pendus,
- 58 déportés en Australie avec 83 Anglais du Haut-Canada le 26 septembre, voyage de 5½ mois dans des conditions affreuses,
- 8 déportés aux Bermudes.

À la suite de ces mois de terreur, « oui tout était tranquille, mais d'une tranquillité imposée par la violence, l'incendie, le sang. Et sous le couvert de cette tranquillité, le ferment de haine et le désir de revanche bouillonnaient plus fort que jamais ».

La revanche du nationalisme

Comment se terminera cette tragique histoire des Patriotes, la-nôtre ? Quels seront nos pertes et nos gains ? La suite de notre histoire le dira. Gérard Filteau termine son volumineux livre par deux chapitres intitulés : *L'écroulement des rêves patriotes* et *La victoire du nationalisme*.

Il a tenu à introduire dans son texte le témoignage d'Étienne Parent. Le contenu de ce texte me semble traduire le sens profond des rébellions, ainsi que la densité humaine de ce grand moment de notre histoire. À mon sens, ce texte traduit également l'audace, la générosité, le courage exceptionnel de se battre avec si peu de moyens pour l'obtention de la liberté politique et de la démocratie qui en est la principale application.



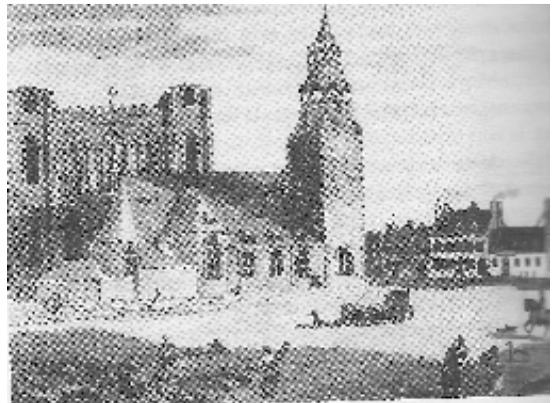
Étienne Parent

Voici ce texte. « *On peut nous maintenir dans un état d'infériorité politique, on peut nous piller, on peut nous opprimer [...] mais jamais nous ne prêterons la main à notre asservissement et à notre dégradation [...] Nous avons bu la coupe jusqu'à la lie; depuis un demi-siècle, nous nous sommes abreuvés d'amertume; nous sommes familiers avec les souffrances, et nous les redoutons moins que le déshonneur. Ces réflexions ne sont pas les divagations d'une imagination surchauffée; c'est l'expression fidèle et réfléchie du sentiment qui anime un demi-million d'hommes dans le Bas-Canada. L'appât des faveurs a pu amollir quelques courages, mais la masse de la population ne fléchira jamais; le soleil du*

pouvoir pourra dessécher quelques branches, mais l'arbre conservera toujours sa sève et sa verdure ».

Voilà ce texte que j'avais hâte de vous présenter; d'abord à cause des valeurs exceptionnelles qui le soutiennent, mais aussi à cause de la lucidité dont ont fait preuve nos ancêtres patriotes (re : les 92 résolutions) pour engager la liberté de leurs concitoyens. Enfin, un avant-goût pour les prochains articles qui marqueront la fin de cette attachante et engageante partie de notre histoire.

Entre-temps, le *Vieux-Brûlot*, Colborne, recevait la décoration l'*Ordre du Bain* avec le grade de grand-croix. Le 23 octobre 1838, il s'embarquait pour l'Angleterre où l'attendaient de nouveaux honneurs. La terreur était finie. Pour l'avoir fait régner, Colborne reçut le titre de *lord Seaton*, mais les Canadiens affectèrent de prononcer *Satan*.



Place d'Armes à Montréal en 1827

L'écroulement des rêves patriotes (1) Lord Durham

On ne peut parler de cet écroulement sans parler du rapport Durham. On a fait de grands éloges à ce rapport, mais selon l'auteur, Gérard Filteau, il s'agit d'un monument d'illogisme.

Durham ne passa que cinq mois au Canada. Il ignore toujours presque tout de la mentalité et des habitudes des Canadiens; les seules localités qu'il vit furent Québec et Montréal. Tout ce qu'il connut des Patriotes lui vint de leurs détracteurs, et, c'est encore surprenant qu'il ait reconnu le bien-fondé de leurs réclamations.

C'est ainsi que sous sa plume, les idées et les prétentions des Patriotes deviennent des préjugés; ceux qui les soutiennent sont des démagogues coloniaux. En fait, Durham dit rarement toute la vérité, et ce qu'il en dit est toujours un peu fardé et accommodé à ses idées personnelles. Plus grave encore, tous les préjugés gallophobes (qui déteste les Gaulois), il les fait siens. Il a exprimé son mépris de cette « société caduque et stationnaire, de ce peuple indolent, ignorant, de son manque d'esprit d'initiative et d'entreprise, de ce peuple sans littérature et sans histoire, nationalité dénuée de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple privé des puissances et des influences civilisatrices des Arts ». À maintes reprises, Durham insiste sur la prétendue ignorance des Canadiens français.

Il oublie cependant de mentionner que la situation était encore pire dans les autres provinces et dans plusieurs pays d'Europe, y compris de larges sections de l'Angleterre elle-même.

Toujours selon l'auteur, ce n'est pas là cependant le grand vice du rapport. Durham attaque la question à rebours, il intervertit l'ordre logique et historique; des causes, il fait des effets et transforme l'effet en cause. Pour lui, le nationalisme canadien n'est pas une conséquence du mauvais gouvernement, mais la cause de tout le mal.

Voici ce qu'il dit : « *Je m'attendais à trouver une contestation entre un gouvernement et le peuple, je trouvai deux nations se faisant la guerre au sein d'un seul État, je trouvai une lutte non de principes, mais de race* ».

C'est cette assertion qui est l'âme du rapport. Elle revient sans cesse. Durham consacre un cinquième de la longueur de son œuvre à tenter de prouver cette idée que la source de tout le conflit réside dans l'opposition des races, par suite du nationalisme outrancier des Canadiens. Procédant de ce faux point de départ, Durham passe à ce qu'il prétend être les conséquences.

La question qui tue

Face à un jugement aussi négatif, destructeur et méprisant à l'égard de notre peuple, est-il possible, dans ce système, d'entrevoir encore un espoir pour notre avenir collectif ?

L'écroulement des rêves patriotes (2) Lord Durham

Selon l'auteur, Gérard Filteau, Durham joue le rôle de deux personnages, tantôt celui du réformiste, tantôt celui de l'impérialiste. Il soutient donc que les Canadiens avaient tort malgré tout, parce qu'ils réclamaient leurs réformes au nom de faux principes, ceux d'un nationalisme étroit, outrancier, rempli de préjugés. Encore, selon l'auteur, cela est faux. Mais Durham ne s'en préoccupe pas. Son enquête n'avait pas pour but de trouver la vraie cause du mal, ni d'y apporter les remèdes appropriés. Au contraire, le remède était trouvé d'avance, l'enquête ne servait qu'à des prétextes pour justifier l'emploi du médicament. En réalité, tout le rapport n'a été rédigé qu'en vertu des conclusions.

Durham est d'accord pour une réforme, mais en ce qui concerne le Bas-Canada, il faut au préalable « mettre fin à l'agitation des disputes nationales en établissant, une bonne fois pour toutes, le caractère national de la province. Mais ce caractère national doit être celui de l'empire britannique ».

Durham admet que c'est une mesure cruelle pour les Canadiens, mais ces derniers doivent comprendre que c'est leur propre intérêt que de se laisser dénationaliser. « Ils ne sont que des restes d'une civilisation caduque. Ils ne peuvent avoir aucune espérance pour leur nationalité. De toutes façons, ils sont

voués à l'extinction. Ce peuple est tellement inférieur que c'est lui faire une charité que de le dénationaliser ». Bref, le Bas-Canada doit être, maintenant comme dans l'avenir, gouverné par une population anglaise. Comment y parvenir? Simple comme bonjour. En formant une majorité anglaise, en procédant sans retard, à l'union des deux Canadas et à l'union législative qui forcerait les Canadiens à renoncer à « leurs chimériques espérances de nationalité ».

Durham énumère ensuite les avantages qu'apporterait cette Union :

- 1- le surplus des revenus du Bas-Canada servirait à payer les dettes du Haut-Canada. Une première injustice de taille.
- 2- l'égalité de représentation pour une population inégale. Une négation de la démocratie.
- 3- l'exclusion de la langue française de toutes les procédures officielles. La partie la plus sombre du rapport.

Tout cela constitue une violation, non seulement de la loi naturelle, mais aussi des Constitutions de 1774 et de 1791 que l'on prétendait respecter.

Que pensez-vous des affirmations de Lord Durham?

La suite de notre histoire a-t-elle fait mentir ses allégations?

Est-ce que le contenu et l'esprit du rapport Durham font parfois encore surface dans notre actualité sociale et politique?

La victoire du nationalisme

La publication du rapport Durham a plongé les Canadiens dans une profonde stupeur. On s'attendait bien à certaines mesures de rigueur en punition de la rébellion, mais jamais à une si monstrueuse injustice que celle du projet d'anéantir la nationalité canadienne-française.

Dans un article remarquable daté du 25 septembre 1839, Étienne Parent dénonçait les vrais coupables : « La cause principale des insurrections récentes ne se trouve pas écrites sur le papier, mais gravées dans le cœur d'un peuple exaspéré par ce qu'une caste dominatrice peut employer de plus provocant pour pousser un peuple au désespoir et avoir l'occasion de l'écraser ».

Puis, ce fut un concert de protestations alimenté par un lourd découragement et une grande indignation. On avait tout tenté, la résistance passive, la résistance légale, on avait même eu recours aux armes. Maintenant, on ne voyait plus aucun moyen de poursuivre la lutte. Les uns succombaient à la lassitude, d'autres au désespoir. Quelques uns disaient qu'on ne pouvait plus être rien dans ce pays, à moins de se faire anglais. De là, on concluait à la déchéance graduelle de la langue française.

Face au désespoir, dans une autre lettre du 23 octobre 1839, Étienne Parent déclare qu'il n'y a plus d'avenir ici pour les Canadiens; en conséquence, il abdique. Heureusement, Parent reviendra au bercail, grâce à Louis-Hyppolite La Fontaine. Ce dernier est l'homme le plus en vue du parti canadien; il a été député de Terrebonne. Bien qu'opposé à l'Union, il fait le pari qu'en collaborant avec les institutions

et en se liant aux Réformistes du Haut-Canada, dont Baldwin, les Canadiens français peuvent escompter sauvegarder leur nationalité, et ultimement obtenir un gouvernement responsable. Ce choix guidera toute sa carrière politique. Il devient chef du gouvernement. En 1848, il obtient du gouverneur Elgin que les ministres soient désormais choisis parmi les membres du parti majoritaire à la Chambre. C'est une victoire. La Fontaine peut désormais voter des lois en fonction des vœux de la majorité. Il propose alors le controversé projet de loi d'indemnisation des victimes des insurrections de 1837-1838. Comment La Fontaine a-t-il pu accéder au pouvoir en si peu de temps et en pareille conjoncture? Il a misé sur les divisions et la bisbille qui régnaient au parlement. Durham n'avait pas pensé à pareil revirement. En principe, dans l'Acte d'Union, on avait introduit la responsabilité ministérielle. La Fontaine s'en est servi. Cette attitude qu'on a attribué à son génie politique, fut un véritable coup de fouet qui remonta les courages et électrisa les volontés. Il y eut des élections complémentaires le 23 septembre; La Fontaine gagne dans un comté exclusivement anglais, ironie du sort !

« Le principe de responsabilité admis à la session de 1841, l'œuvre de reconstruction nationale allait commencer pour le parti de La Fontaine et les conquêtes allaient succéder aux conquêtes. La première serait le pouvoir lui-même ».

Au-delà du tunnel à qui on a donné son nom à Montréal, Louis-Hyppolite La Fontaine a été un chef qui a regroupé les Canadiens français autour de leur identité.

Épilogue

« L'installation de La Fontaine à la tête du gouvernement constituait la revanche de 1837-1838. Les Bureaucrates qui avaient poussé les Patriotes à la prise d'armes afin de pouvoir les écraser admettaient ne pas pouvoir gouverner sans eux... »

Cette victoire qui réparait la défaite n'en faisait pas disparaître les traces. Ça et là dans les campagnes, des monceaux de cendres rappelaient le passage des soldats du *Vieux Brûlot*. Beaucoup de familles étaient réduites à la mendicité.

Le 8 février 1839, Papineau s'était embarqué pour la France, dans le vain espoir d'intéresser ce pays à la cause du Canada. Duvernay, réfugié à Burlington, publiait un nouveau journal, *Le Patriote*. Wolfred Nelson, revenu des Bermudes, s'était établi à Plattsburg pour reprendre la médecine. Le sort des réfugiés était encore bien doux comparé à celui des 58 déportés en Australie. Ces derniers s'étaient embarqués le 27 septembre 1839. Le 13 février, ils arrivèrent à Hobartown où on débarqua les déportés du Haut-Canada. Le 24 février, ils jetèrent l'ancre devant Sydney, mais ce ne fut que le 11 mars qu'ils descendirent à terre, à Long Botton, à quelques milles de la ville.

Mais au Canada, on ne les oubliait pas. Dès son accession au pouvoir, La Fontaine se mit à faire démarches sur démarches pour obtenir l'amnistie générale. En 1844, il revint à la charge. L'amnistie ne devait être accordée qu'en 1849. Cependant, dès 1843, sur les instances de La Fontaine, les ministres avaient commencé à accorder des pardons individuels, ex. Wolfred

Nelson, Bouchette, Brown, Goddu, Gauvin, Duvernay, Masson. Au printemps 1844, la moitié des déportés furent graciés. Quant aux expatriés de 1837, il ne restait plus que quelques chefs dont Papineau. Ce dernier, bien que pardonné, ne voulait pas revenir au Canada. Il avait été chef national et c'est pour lui et par lui que tant d'autres avaient souffert. Il avait fait serment de revenir quand tous auraient été graciés. Le 18 septembre 1845, Papineau s'embarqua donc pour revenir au pays. Il fut reçu en liesse par ses anciens amis. Papineau réintégra le milieu politique, bien qu'il n'y jouât qu'un rôle secondaire. Il fut élu député de Saint-Maurice en 1847, et de Deux-Montagnes en 1852.

À la suite du retour des exilés et des déportés, il fallait réparation. Une loi fut présentée à cet effet. Le débat s'engagea le 13 février 1849 et fut, peut-être, le plus violent de toute l'histoire parlementaire canadienne. Les vieux adversaires se retrouvaient face à face. Le débat était inutile. Les opinions étaient faites. Les injures réciproques tenaient lieu de contenu. Les députés votèrent par 47 voix contre 18 l'octroi de 400 000 \$ aux citoyens lésés. À la suite de ce vote, on vit de vieux Bureaucrates se ruer sur le parlement pour mettre le feu aux édifices du gouvernement. Durant quatre mois, Montréal vécut une atmosphère d'émeutes...

C'est sur cette scène que se clôt *l'Histoire des Patriotes* de Gérard Filteau.

Pour l'historien Maurice Séguin, l'union des deux Canadas est ni plus ni moins qu'une véritable conquête qui sera raffinée en 1867. Qu'en pensez-vous?

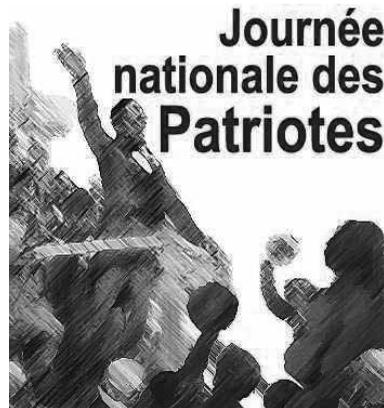
Journée nationale des Patriotes

Dans la foulée du 150^e anniversaire des rébellions des Patriotes, soit en 1987-1988, devant l'ampleur des efforts de ces derniers pour conquérir la démocratie, des citoyens de l'Estrie ont estimé qu'une si riche période de notre histoire méritait d'être reconnue par l'instauration d'un jour férié annuel en leur mémoire. Une sorte de monument sociologique révélateur de notre passé, éclairant pour notre présent et notre avenir.

C'est alors qu'à partir de 1987, les promoteurs de ce projet ont travaillé, avec le concours financier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour aller chercher le plus grand nombre d'appuis à travers tout le Québec. Résultat : 1 116 000 signatures. Devant l'imposante somme d'appuis, M. Bernard Landry, alors premier ministre du Québec a décrété ce jour férié. En voici un extrait :

Extrait du décret #1322 du 20 novembre 2002 instaurant la Journée nationale des Patriotes «...Que dorénavant la journée des Patriotes soit désignée journée nationale des Patriotes [...] **dans le but d'honorer la mémoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un gouvernement démocratique** ». Le décret au complet se trouve à la page 61 de cet abrégé.

Après 15 ans de travail, le comité estrien de la Journée nationale des Patriotes est fier de l'heureux aboutissement de ce projet dynamique. Cette journée nationale est maintenant



inscrite sur la majorité des calendriers. Il nous faut cependant être vigilant en invitant les commerçants fautifs au respect de cette journée. 2010 marque la 8^e **Journée nationale des Patriotes** dont la célébration prend de l'ampleur à chaque année au Québec.

En Estrie, un premier **concours régional portant sur l'idéal démocratique des Patriotes de 1837-1838** aura lieu à cette occasion. Des renseignements sur ce concours se trouvent à la page 1 de cet abrégé. Les détails et les modalités de participation sont logés au : <http://pages.usherbrooke.ca/lguay/>, site de Luc Guay, parrain de cette activité.

Comme cette journée nationale mérite d'être célébrée avec fierté et dignité, je vous invite à vous engager dans la préparation et l'animation de ce beau moment de notre vie collective. Il en va de la qualité de notre démocratie pour laquelle les Patriotes ont donné leur vie.

Alcide Clément, président du comité estrien de la Journée nationale des Patriotes

Pour en savoir davantage

**Histoire des Patriotes de
Gérard Filteau, Septentrion 2003**

**Site internet de Gilles Laporte :
www.1837.qc.ca**

**Site internet de Luc Guay :
<http://pages.usherbrooke.ca/lguay/>**

Maison nationale des Patriotes
610, chemin des Patriotes,
Saint-Denis-sur-Richelieu QC J0H 1K0
Téléphone : (450) 787-3623
Site : www.mndp.qc.ca
Courriel : maison.patriotes@qc.aira.com

**Centre d'exposition La Prison
des Patriotes**
903, avenue De Lorimier, Montréal,
Québec H2K 3V9
Téléphone : 1888 999-1837
Courriel : maison.patriotes@qc.aira.com

Les amis des Patriotes
288, rue du Collège
Saint-Denis-sur-Richelieu QC J0H 1K0
Téléphone : (450) 787-3229
Courriel : president@amisdespatriotes.qc.ca

Calendriers et agendas

Regardez-les bien. Si la *Journée nationale des Patriotes* n'y est pas encore inscrite, vous êtes invités à intervenir auprès du détaillant ou de votre député.

Comme il a été dit au début, les articles sont un abrégé de *Histoire des Patriotes* de Gérard Filteau, Septentrion 2003.

Le sommaire des 92 résolutions provient de Théophile-Pierre Bédard, *Histoire de cinquante ans (1791-1841)* : annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la Constitution jusqu'à l'Union. Le Boréal Express Volume 3.

Les illustrations et les images proviennent en grande partie du site de Gilles Laporte et du volume de Filteau. Il y en a également qui ont été prises dans les archives nationales et sur différents sites du Net.

Merci aux photographes, aux peintres et aux artistes de nous faire bénéficier de leurs œuvres.

Rédaction : *Alcide Clément*
Mise en page : *Rachel Girouard*

Décret du gouvernement du Québec

concernant la Journée nationale des Patriotes

Numéro 1322-2002



20 NOV. 2002

ATTENDU QU'É, par le décret n° 2300-02 du 6 octobre 1982, le gouvernement provincial a proclamé la Journée des Patriotes le dimanche le plus près du 25 novembre de chaque année dans le but d'honorer la mémoire des Patriotes de 1837-1838 qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'instauration d'un système de gouvernement démocratique ;

ATTENDU QU'É, dans le cours du printemps de 1837, une centaine d'assemblées populaires se sont tenues dans tout le Québec, qui ont réuni plus de 20 000 personnes, afin de réclamer des réformes et l'institution d'un système de gouvernement démocratique ;

ATTENDU QU'É, par suite des Patriotes et les grandes assemblées du printemps de 1837 font partie intégrante de l'histoire du Québec et qu'il importe de les rappeler et de les souligner de façon particulière ;

ATTENDU QU'É, suivant le paragraphe 3^e de l'article 60 de la Loi sur les normes du travail (L.R.Q., c. N-1.1), le lundi qui précède le 25 mai de chaque année constitue un jour férié et chômé ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

Que dorénavant la Journée des Patriotes soit désignée Journée nationale des Patriotes et qu'elle coïncide avec le lundi précéant immédiatement le 25 mai de chaque année dans le but d'honorer le crédoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'instauration d'un système de gouvernement démocratique ;

QUE le présent décret, renvoyé par le A.1. Surséi n° 1588 du 27 avril 1971 ;

QUE le présent décret prenne effet à compter de la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec ;

La Greffière du Conseil exécutif

Jean St. Cyr

Table des matières

	Page
Message du président	1
Introduction	2
Première partie LE SABOTAGE DE LA VIE CANADIENNE	
Le sabotage de la constitution	3
Le sabotage du gouvernement colonial	8
Le sabotage de l'administration	9
Le sabotage de notre vie nationale au plan économique	10
Le sabotage de notre vie nationale au plan culturel	14
L'assimilation des Canadiens français	15
Le sabotage de notre vie nationale au plan linguistique	16
La collision des nationalités	17
Deuxième partie LA RÉACTION PATRIOTE	
Le parti Patriote, les origines, les hommes et les chefs	18
Louis-Joseph Papineau	19
Leur programme national	21
Les 92 résolutions	22
Troisième partie LE MAINTIEN DU COLONIALISME	
Le cheminement des 92 Résolutions	23
La réponse anglaise aux 92 résolutions	24
La réponse anglaise : les résolutions Russell	25
Quatrième partie LA RÉSISTANCE LÉGALE	
L'importance des journaux	26
La déclaration de Saint-Ours	27
Les assemblées de protestation	28
L'erreur du gouverneur Gosford	29
Les églises se vident. Il est trop tard	30
Aux portes de l'anarchie	31

Table des matières

	Page
Cinquième partie PROVOCATIONS ET COMLOTS	
L'anarchie politique. L'Angleterre se prépare-t-elle à céder?	32
Les Fils de la Liberté	33
L'assemblée des Six-Comtés	34
Les conséquences de l'assemblée des Six-Comtés	35
Le complot bureaucrate	36
L'offensive bureaucratique après le complot bureaucratique	38
Sixième partie LA RÉBELLION	
La rébellion à Saint-Denis-sur-Richelieu	40
La rébellion à Saint-Charles	41
Voe Victis Malheur aux vaincus	42
La bataille à Saint-Eustache	43
Les nuits rouges	44
Lord Durham et les prisonniers	46
Lord Durham et les déportés aux Bermudes	47
Septième partie L'INSURRECTION	
Le soulèvement de 1838,	48
Les Frères Chasseurs	49
La répression	50
La terreur	51
Huitième partie LA REVANCHE DU NATIONALISME	
L'écroulement des rêves patriotes	54
La victoire du nationalisme	57
Épilogue	58
Journée nationale des Patriotes en Estrie	59
Pour en savoir plus au sujet des Patriotes	60
Décret concernant la Journée nationale des Patriotes	61

